



RAPPORT DE LA RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2015 ET DE LA DIX-HUITIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Cancun, Riviera Maya, Mexique
19-23 octobre 2015



SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS N° 96

Qu'est-ce que l'IICA?

Il y a plus de 70 ans, des visionnaires ont constaté la nécessité de doter le continent américain d'un organisme spécialisé en agriculture ayant pour mission de promouvoir le développement agricole et le bien-être rural. Cette mission est toujours d'actualité.

C'est ainsi qu'est né l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) qui, au fil des ans, a réussi à relever des défis de taille, à saisir des occasions porteuses et surtout, à évoluer pour devenir un organisme de coopération technique international qui répond sans cesse aux nouvelles exigences du secteur agricole.

Notre **mission** est de *stimuler, de promouvoir et de soutenir les efforts des États membres pour le développement agricole et le bien-être des communautés rurales au moyen de la coopération technique internationale d'excellence.*

De concert avec nos États membres, nous cultivons une **vision** : *l'atteinte d'une agriculture interaméricaine compétitive, viable et inclusive, qui alimente le Continent et le monde, et qui permet de faire reculer la faim et la pauvreté chez les producteurs et les habitants des régions rurales.*

Nous fournissons des services de coopération de par une collaboration étroite et constante avec nos 34 États membres, dont nous répondons aux besoins avec diligence. Notre atout le plus précieux est l'étroite relation que nous maintenons avec les bénéficiaires de notre travail.

Nous possédons une vaste expérience dans des domaines tels que la technologie et l'innovation au service de l'agriculture, l'inspection et le contrôle de l'innocuité des aliments, la production et le commerce agroalimentaires, le développement rural, la gestion des ressources naturelles et la formation professionnelle.

Nous nous sommes engagés à définir des cibles précises. Le Plan à moyen terme 2014-2018 permet de faire évoluer notre modèle de coopération technique afin de nous positionner encore davantage comme une organisation vouée à l'atteinte de résultats concrets et visibles. Nous souhaitons faciliter les transformations positives que les États membres veulent mettre en œuvre dans les secteurs agricole et rural.



**RAPPORT DE LA RENCONTRE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES
AMÉRIQUES 2015 ET DE LA DIX-HUITIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Cancun, Riviera Maya, Mexique

19-23 octobre 2015

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2015.



Rapport de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture de l'IICA est publié sous licence Creative Commons. Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)

(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>)

Basée sur une œuvre qui se trouve sur le site www.iica.int

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site web de l'Institut: <http://www.iica.int>

Coordination éditoriale: Patricia Ross et Katia Núñez.

Traducteur: Elizabeth Roure.

Conception graphique: Carlos Umaña.

Conception de la couverture: Carlos Umaña.

Impression: Imprimerie de l'IICA.

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
Rapport de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture / IICA – San José, C.R. : IICA, 2015.
133 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels / IICA ISSN 1018-7103; no. 96)

ISBN: 978-92-9248-598-6

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisations internationales
3. Assistance technique I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS
E14

DEWEY
338.181

San José, Costa Rica
2015

TABLE DE MATIÈRES

TABLE DE MATIÈRES

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE 2015 ET DE LA DIX-HUITIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL	5
Cérémonie d'ouverture.....	7
Forum technique "Pour une productivité compétitive, durable et inclusive : une opportunité pour l'agriculture des Amériques".....	15
Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil.....	43
Séance préparatoire.....	45
Première séance plénière.....	49
Deuxième séance plénière.....	61
Séance de clôture.....	65
DÉCLARATION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE, MEXIQUE 2015	67
RÉSOLUTIONS	81
SIGNATURE DU RAPPORT	107
ANNEXES	111
Annexe 1 : Ordre du jour.....	113
Annexe 2 : Liste des Participants.....	115
Annexe 3 : Personnel de la Réunion.....	129

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE 2015 ET DE
LA DIX-HUITIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL**

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Ouverture

La cérémonie d'ouverture de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 19h18, le 20 octobre 2015 à l'hôtel Grand Velas, dans la municipalité de Solidaridad, État de Quintana Roo, au Mexique, en présence de Monsieur Enrique Peña Nieto, Président des États-Unis du Mexique, et de Monsieur José Calzada Roviroso, Ministre mexicain de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation.

Allocution de Monsieur Roberto Borge Angulo, Gouverneur de l'État de Quintana Roo

Monsieur Roberto Borge Angulo, gouverneur du Quintana Roo, souhaite la bienvenue à tous les participants. Il souligne l'importance de la réunion, qui permettra de prendre des décisions fondamentales en matière de politiques futures en vue de développer la productivité agricole et l'inclusion rurale.

Il indique que le Mexique s'est distingué en matière de développement agricole et de lutte contre la pauvreté et signale que, malgré cela, la production agricole ne parvient pas encore à faire face aux demandes de la population et qu'il est donc incontournable que le pays encourage la productivité du secteur agricole.

Il ajoute que le tourisme constitue la principale source de revenus de l'État du Quintana Roo, car c'est l'une des destinations touristiques prédominantes du pays ; cependant, dit-il, l'agriculture, qui vient compléter l'activité touristique, est aussi un secteur essentiel pour cet État fédéré.

Néanmoins, au Quintana Roo, la production agricole ne satisfait pas encore pleinement les besoins du secteur tourisme, et les autorités déploient de gros efforts afin de promouvoir le développement agricole et de diminuer la pauvreté, deux thèmes qui préoccupent aussi les pays participants à cette réunion.

Il forme enfin des vœux pour que la réunion soit un succès et que les organisateurs et les participants atteignent tous les objectifs qu'ils se sont fixés.

Allocution de Monsieur José Eduardo Calzada Rovirosa, Ministre mexicain de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation

Monsieur José Eduardo Calzada Rovirosa, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation, déclare que c'est un grand honneur pour son pays d'accueillir la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture.

Il souhaite ensuite la bienvenue aux ministres et aux chefs de délégation des États membres de l'IICA et précise que les délibérations de la réunion seront très enrichissantes, car elles permettront aux pays d'échanger des points de vue sur leurs expériences et sur les différentes façons de relever les défis de l'agriculture et de l'approvisionnement en produits alimentaires.

Il indique que le slogan de la réunion, "Cultiver mieux, produire plus, alimenter le plus grand nombre : productivité agricole durable et inclusion rurale", témoigne du défi que suppose, pour l'humanité, de nourrir plus de 9 milliards de personnes en 2050. Il ajoute que, devant les situations de famine et de malnutrition susceptibles de se présenter, il est nécessaire de définir dès aujourd'hui des actions précises et viables afin d'augmenter de 70% la production d'aliments au cours des prochaines années. Il ajoute que c'est une priorité stratégique à laquelle il faut répondre dans une vision d'avenir. Éliminer la famine et améliorer la nutrition sont, selon lui, des aspects prioritaires inclus dans l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ainsi qu'une obligation morale incontournable.

Il met l'accent sur le fait que produire plus est la seule façon de réaliser le droit de tous à l'alimentation, et qu'il faut, pour cela, stimuler l'innovation technologique, augmenter les investissements productifs, améliorer les techniques de production, réduire le gaspillage des aliments et accroître l'efficacité du système alimentaire. Pour progresser dans cette voie, ajoute-t-il, des partenariats entre les nations sont nécessaires ainsi que des actions concertées de coopération internationale qui soient susceptibles d'assurer une plus grande disponibilité en denrées alimentaires. Il affirme que le travail de l'IICA est essentiel dans cet effort, car sa contribution est fondamentale pour que les pays puissent disposer de politiques publiques visant à stimuler une productivité agricole durable et inclusive.

Il signale que, comme l'indique son slogan, cette rencontre donnera lieu à des initiatives et à des projets visant à mieux cultiver, à produire plus et à alimenter le plus grand nombre. Il conclut en indiquant que les accords émanant de cette réunion seront décisifs, car ils témoigneront de l'engagement et de la volonté politique des ministres de

l'Agriculture des Amériques de mener des actions responsables pour le bien de notre société.

Allocution de Monsieur Victor M. Villalobos Arámbula, directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)

Le directeur général de l'IICA parle de la *milpa*, les champs de maïs, un espace millénaire étroitement lié à l'être humain, à l'agriculture et à l'environnement, totalement en concordance avec l'axe des délibérations suggéré par le gouvernement mexicain pour cette rencontre : "Cultiver mieux, produire plus et alimenter le plus grand nombre : productivité agricole durable et inclusion rurale".

Il indique que "cultiver mieux" suppose de satisfaire les besoins du présent et de l'avenir sans compromettre la pérennité à long terme, et donc de développer une agriculture qui n'épuise pas les ressources naturelles, qui optimise l'utilisation de l'eau et qui soit résiliente et capable de s'adapter aux changements climatiques et de gérer la réduction des risques. Il précise qu'il est nécessaire d'adopter de bonnes pratiques agricoles et de promouvoir constamment l'innovation et l'application des connaissances scientifiques et du savoir traditionnel en vue d'augmenter la productivité. Pour lui, c'est la condition nécessaire pour parvenir à la compétitivité, entendue comme la capacité des acteurs agricoles de pénétrer et de se maintenir sur les marchés.

Il affirme que pour "produire plus", il faut pouvoir compter sur la coopération internationale, dans un cadre de politiques et de réformes fondées sur des principes scientifiques, et avoir la capacité de favoriser le développement de connaissances et d'innovations avec des investissements qui bénéficient tant aux grandes entreprises agricoles qu'aux petits producteurs. Il explique que cette approche d'ouverture permettra de combler les écarts entre producteurs, régions et pays, et il recommande de renforcer le rôle moteur de l'État en matière d'agriculture, de développer un processus de gestion moderne de l'éducative dans le domaine de l'agriculture, de favoriser une culture de l'innovation, de consolider le leadership de la région en matière de commerce international de produits agricoles, de promouvoir l'esprit d'entreprise des petits producteurs et de renforcer la coopération internationale en vue du développement d'une agriculture productive, durable et inclusive.

Le directeur général de l'IICA précise que l'agriculture est le point de départ de la sécurité alimentaire d'une population qui ne cesse de croître et qu'il est essentiel d'augmenter la productivité agricole. Il ajoute que le continent américain possède un énorme potentiel pour y contribuer, car il a la capacité de se transformer en grenier du monde.

Puis il souligne l'intérêt de l'Institut pour ses pays membres, car c'est une organisation internationale qui ajoute de la valeur aux efforts des gouvernements, des producteurs, des secteurs universitaires et privé et de la société civile, grâce à la collaboration multilatérale et à la création de biens publics internationaux autour de thèmes à fort impact.

Il prie donc les ministres de l'Agriculture des Amériques, réunis en Conseil interaméricain de l'Agriculture, de prendre la décision de renforcer financièrement l'IICA, afin de s'aider eux-mêmes et d'aider les millions de personnes concernées par l'agriculture, en rendant ainsi le secteur agricole plus productif, durable et inclusif.

Allocution de Monsieur Enrique Peña Nieto, Président des États-Unis du Mexique

Monsieur Enrique Peña Nieto, Président du Mexique, affirme qu'un des devoirs fondamentaux de l'État est de garantir à sa population l'accès aux aliments.

Selon des données de l'Organisation des Nations Unies (ONU), dit-il, la population mondiale sera de plus de 9 milliards de personnes en 2050, soit une augmentation de 24% par rapport au chiffre actuel. Il ajoute que, d'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il faut, pour répondre à la demande future d'aliments, accroître la production de 60 à 70%, et que seul un pourcentage compris entre 10 et 20% sera obtenu grâce à la culture sur de nouvelles terres ; il est donc nécessaire d'augmenter la productivité agricole.

Il indique qu'il existe des producteurs qui ont accès aux marchés, mais aussi un grand nombre de petits producteurs dont la production est absorbée par leur propre consommation ; il doit y avoir, pour chaque type de producteur, des politiques publiques visant à favoriser l'augmentation de la productivité.

Il mentionne que les pays des Amériques ont, à présent, une plus grande disponibilité de technologies, mais le défi reste de les faire parvenir à tous les agriculteurs, afin de contribuer à renforcer la sécurité alimentaire, de diminuer l'impact sur l'environnement et de réduire la pauvreté et les inégalités sociales.

Il appelle, enfin, à renforcer l'IICA, qui doit continuer d'être un espace de dialogue et d'échanges d'expériences et un organisme articulatoire des efforts continentaux en vue de développer le secteur rural, afin de pouvoir, dans les campagnes, cultiver mieux, produire plus et alimenter le plus grand nombre.

Clôture

La cérémonie d'ouverture de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil s'achève à 20h00 le 20 octobre 2015.

**FORUM TECHNIQUE “POUR UNE
PRODUCTIVITÉ COMPÉTITIVE, DURABLE ET
INCLUSIVE : UNE OPPORTUNITÉ POUR
L’AGRICULTURE DES AMÉRIQUES”**

FORUM TECHNIQUE “POUR UNE PRODUCTIVITÉ COMPÉTITIVE, DURABLE ET INCLUSIVE : UNE OPPORTUNITÉ POUR L’AGRICULTURE DES AMÉRIQUES”

Ouverture

Le forum technique “Pour une productivité compétitive, durable et inclusive : une opportunité pour l’agriculture des Amériques” commence le 21 octobre 2015, à 9h00, dans les salles Mimosa I et Mimosa II de l’hôtel Fairmont Mayakoba, à Cancún, sur la Riviera Maya, au Mexique. Le modérateur est Monsieur José Calzada Roviroso, Ministre mexicain de l’Agriculture, de l’Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l’Alimentation.

Discours d’ouverture

Le ministre mexicain de l’Agriculture, de l’Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l’Alimentation transmet les salutations du président du Mexique qui espère que les accords conclus pendant cette réunion seront fondamentaux pour les pays des Amériques.

Il indique que ce forum appelle à réfléchir à l’importance d’augmenter la productivité agricole pour satisfaire la demande croissante de denrées alimentaires. Il précise qu’il est nécessaire de travailler sans relâche dans un environnement complexe qui exige des politiques visant à promouvoir une plus grande résilience devant les changements climatiques, le respect de l’environnement, la préservation de la santé et de la qualité, et l’intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur.

Il ajoute que le défi à relever entre tous consiste à convertir le continent américain en principal producteur de produits alimentaires du monde, et que pour y parvenir, il faut accroître la production grâce à de nouvelles formes de cultures. Pour cela, l’innovation et la technologie sont des facteurs essentiels car ils sont incontournables pour atteindre une augmentation durable de la productivité, et les partenariats public-privé sont fondamentaux dans ce domaine.

Il fait ensuite référence à l’agriculture familiale, à laquelle se consacre la majorité des producteurs, y compris ceux qui cultivent en vue de leur propre consommation et qui ne disposent pas de technologie qui leur permette d’améliorer leur productivité et leurs revenus ; c’est pourquoi il est urgent de les soutenir afin qu’ils aient un meilleur accès

aux innovations technologiques. Il souligne également l'importance de protéger les écosystèmes et de favoriser l'augmentation des revenus des petits producteurs.

Il rappelle l'engagement du Mexique dans les initiatives en vue de construire un agenda étoffé qui favorise une collaboration étroite, souple et ciblée, susceptible de contribuer à accroître la productivité agricole de manière durable et l'inclusion rurale. Il signale que l'IICA joue un rôle crucial dans ces domaines et que les décisions prises à cette rencontre seront essentielles pour l'amélioration des conditions de vie des peuples.

Présentation de l'initiative "4x1000" pour la gestion des émissions de carbone

Madame Catherine Geslain-Laneelle, vice-ministre française de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Sylviculture, présente l'initiative "4x1000", dont les objectifs sont les suivants : a) contribuer à la sécurité alimentaire par l'augmentation de la fertilité grâce à la séquestration du carbone dans les terres agricoles, b) adapter l'agriculture aux changements climatiques et c) atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

Elle signale que diverses pratiques innovantes appuyées par la science sont en train de prouver au monde que des milliers d'agriculteurs contribuent à augmenter le carbone dans les sols et, par là même, leur fertilité. Elle explique que le nom "4x1000" vient d'une conférence scientifique : si la teneur en carbone des sols est augmentée de quatre pour mille, il est possible de compenser les émissions de gaz à effet de serre que produisent toutes les activités humaines et de contribuer à assurer la sécurité alimentaire.

Elle précise ensuite que cette initiative est fondée sur deux axes : a) la participation de multiples partenaires afin de partager les meilleures pratiques et d'offrir des programmes orientés vers la formation, le financement de projets, le développement de politiques publiques et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement ; et b) un programme international de recherche et de coopération scientifique qui, entre autres objectifs, créera des mécanismes en vue d'évaluer le potentiel de stockage de carbone dans les sols, d'analyser le rendement des pratiques agricoles pour accroître la quantité de carbone dans les sols, de promouvoir l'innovation dans ce but et d'estimer les changements dans les stocks de carbone.

Elle ajoute qu'il s'agit d'une initiative verticale, transparente et collaborative qui dispose d'un comité exécutif chargé de suivre le projet et d'un comité scientifique qui veille à ce que les actions réalisées dans le cadre de l'initiative aient un soutien scientifique.

Finalement, elle invite les autorités locales et nationales, les bailleurs de fonds, les institutions du secteur privé, les organismes internationaux de recherche, les organisations non gouvernementales et les autres institutions concernées par l'agriculture

et le développement rural, à se joindre à cette initiative, car l’agriculture est essentielle pour compenser les changements climatiques.

Rapport sur la Réunion interaméricaine des services nationaux de santé animale, végétale et de sécurité sanitaire des aliments face aux défis du commerce international, tenue à Brasilia les 2 et 3 septembre 2015

Kátia Abreu, Ministre de l’Agriculture, de l’Élevage et de l’Approvisionnement du Brésil, commence son rapport en soulignant la contribution des pays des Amériques à l’alimentation de milliards de personnes sur la planète, grâce à des produits comme la tomate, la patate douce, le haricot, le manioc et le maïs, dernier symbole sacré de leurs peuples autochtones. Elle indique aussi que le continent américain est responsable de 39% du total des exportations agricoles mondiales.

Elle prévoit que, malgré ces indéniables conquêtes, de nombreux défis sont encore à relever afin d’éliminer l’insécurité alimentaire. La solution définitive à ce problème, dit-elle, doit être construite sur trois éléments structurels : la productivité, la durabilité et la sécurité sanitaire agricole.

Concernant la productivité, elle précise que le Brésil est la nation du monde qui possède l’agriculture tropicale la plus étendue et qui utilise le plus la technologie, ce qui en a fait un des dix plus gros producteurs mondiaux. Elle ajoute que les industries agroalimentaires brésiliennes engendrent un tiers des revenus et des emplois du pays. Elle mentionne l’augmentation de la productivité qui repose sur des connaissances et des technologies de gestion et de génétique, qui, pour la plupart, ont été créées et diffusées par l’entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA).

Elle explique que les progrès réalisés par le Brésil en matière d’augmentation de la productivité, ont été associés à la durabilité environnementale car, grâce aux connaissances créées, le pays a réussi à produire de plus en plus de denrées alimentaires, de bioénergie et de fibres sur la même surface de terre. En outre, le Brésil s’appuie sur une des législations environnementales les plus avancées au monde, ce qui renforce son engagement pour une agriculture durable. Parmi les initiatives importantes dans ce domaine, elle souligne le programme ABC, agriculture faible en carbone, qui encourage l’adoption de technologies durables, comme l’ensemencement direct et l’intégration des cultures, de l’élevage et des forêts, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d’augmenter la productivité.

Elle signale que le troisième élément structurel essentiel pour éliminer l’insécurité alimentaire est la sécurité sanitaire agricole, qui permet d’offrir au monde des aliments de qualité, sans ravageurs ni maladies. Elle ajoute qu’au Brésil, il y a un mois et demi, s’est

tenue la Réunion interaméricaine des services de santé animale, végétale et de sécurité sanitaire des aliments, avec la présence de 35 pays des Amériques, au cours de laquelle a été perçue la nécessité de favoriser l'échange de connaissances et d'information en matière de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (SAIA).

Elle signale que dans ce domaine, plusieurs défis sont communs à tous les pays du continent américain, comme le développement de la modernisation permanente des services de SAIA, la prise en charge des maladies transmises par les aliments et l'élimination de l'utilisation de normes différenciées entre marchés internes et externes. Elle ajoute que le système de protection agricole qui garantit la sécurité et la qualité des aliments revêt, au Brésil, la plus haute priorité ; c'est pourquoi ce pays a orienté ses efforts vers la création de mécanismes et d'instruments innovants dans ses processus sanitaires, parmi lesquels l'accent est mis sur un outil d'évaluation des risques qui permet d'améliorer la prise de décisions et qui facilite le commerce entre les pays.

Étant donné que tous les pays des Amériques ne disposent pas de ressources humaines et financières pour réaliser des évaluations de risques, elle propose de former un groupe de travail pour créer des procédures d'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires. Les débats au sein de ce groupe seraient conduits selon les principes de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et tiendraient compte des demandes de tous les pays de la région.

Elle considère que cette initiative serait un bon exemple pour le monde et demande l'appui de tous les participants afin d'approuver sa proposition et de lancer ainsi les débats qui mèneront à l'adoption de procédures harmonisées pour faciliter le commerce entre les pays et offrir plus de sécurité.

Recommandations du document technique "Vers une productivité compétitive, durable et inclusive : une opportunité pour l'agriculture des Amériques"

Le directeur général de l'IICA commente que le monde, en général, et le secteur agricole en particulier, font face à des changements qui se produisent rapidement et parfois de manière imprévisible, qui construisent de nouveaux scénarios et entraînent de nouveaux systèmes de production plus respectueux des ressources naturelles, mais avec une pression accrue pour couvrir les besoins d'aliments, d'huiles, de fibres d'une population mondiale croissante.

Il indique que le secteur agricole se heurte à trois défis principaux : a) analyser la situation des facteurs de production et les agents externes qui les affectent ; b) identifier les éléments qui permettent d'améliorer la productivité et qui soient à la portée de tous

les acteurs ; et c) encourager l’augmentation de la productivité sans surexploiter les ressources naturelles.

Puis il explique qu’une amélioration de la productivité totale des facteurs implique d’augmenter les produits, mais aussi de maintenir constante l’utilisation des intrants, soit produire plus avec la même chose.

Il signale que certaines des raisons qui justifient la nécessité d’accroître la production agricole sont les suivantes : a) la demande d’aliments pour une population humaine en croissance, b) la vulnérabilité des ressources naturelles, surtout la terre et l’eau, c) l’exclusion et d) les changements climatiques. Il ajoute qu’au cours des 30 dernières années, l’agriculture a grandi à un rythme inférieur à celui du reste de l’économie. Il explique qu’une des principales raisons pour lesquelles il faut, sur le continent américain, centrer l’attention sur la productivité agricole est que sa croissance est inférieure au produit intérieur brut (PIB), ce qui veut dire que l’on produit moins que la croissance de l’économie.

Il précise également qu’en Amérique Latine et dans les Caraïbes (ALC) l’augmentation de la productivité a été faible, si l’on compare avec d’autres régions, car en ALC, la productivité a grandi de 2,1% en moyenne, même s’il existe de grandes variations entre les pays, alors que dans d’autres régions, la croissance moyenne a été de 3,5 à 4,2%. Il ajoute qu’il existe de grandes possibilités d’augmenter la productivité et de réduire les écarts, mais qu’il faut de la recherche, de la vulgarisation, de la formation et surtout le financement et les investissements.

Il propose enfin six recommandations qui aideront à relever les défis de la productivité agricole et qui pourraient être envisagées pour élaborer un programme interaméricain commun sur ce thème : a) renforcer le rôle moteur de l’État en matière agricole, b) développer un processus de gestion moderne de l’éducation dans le domaine agricole, c) continuer d’investir dans la création d’une culture d’innovation agricole, d) consolider le leadership de la région dans le commerce international des produits agricoles, e) favoriser une culture entrepreneuriale et l’organisation des petits producteurs et f) renforcer la coopération internationale pour le développement d’une agriculture productive, durable et inclusive.

Dialogue sur la productivité agricole durable et inclusive

Le ministre de l’Agriculture, de l’Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l’Alimentation du Mexique présente les membres du panel et suggère une série de questions pour orienter le dialogue ministériel.

Première question : Que devraient faire les ministres de l'agriculture pour augmenter la productivité durable et inclusive de tous les types d'agriculture, comment faire pour réduire les écarts entre l'agriculture à grande échelle et le petit producteur et comment être plus efficaces en matière de politique publique pour y parvenir ?

Monsieur *Tabaré Aguerre*, Ministre de l'Agriculture de l'Uruguay, oriente sa réponse selon trois perspectives :

En tant qu'expert du projet phare de l'IICA "Résilience et gestion intégrale des risques dans l'agriculture":

- Il n'y a pas de réponse unique. Il y a peu de différence entre les industries agroalimentaires de nos pays, mais de grands écarts entre les agricultures familiales. Ces deux domaines ne sont pas incompatibles.
- L'agriculture offre des possibilités de développement et de prospérité pour des millions d'agriculteurs, dans la mesure où les politiques publiques et les instruments différenciés permettent aux plus petits, surtout à la petite exploitation familiale, une insertion compétitive dans les chaînes de valeur.
- Il y a dans les pays des agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance, de transition et consolidée. Les premiers sont ceux qui se heurtent aux plus grandes difficultés. Les trois groupes ont des possibilités de développement, si l'on tient compte que la demande croissante d'aliments leur offre à tous des possibilités.

Concernant la perspective de la gestion des risques et de la résilience :

- Le risque inclut les menaces provoquées par les événements climatiques et les facteurs de vulnérabilité des systèmes de production.
- La réduction de la vulnérabilité dépend tant de la recherche scientifique que de la politique publique.
- Dans une stratégie de résilience, il y a lieu de considérer certains éléments-clés : protéger les ressources naturelles, évaluer les services écosystémiques, créer des systèmes d'information et de soutien pour la prise de décision dans le domaine de la politique publique et à l'échelon des entreprises, démocratiser l'accès à l'information, renforcer les infrastructures pour les récoltes avec ou sans irrigation, proposer aux petits producteurs des outils financiers afin de gérer les risques et de consolider les dispositions institutionnelles grâce à des instruments différenciés selon les types de producteurs.

En tant que responsable des politiques publiques en Uruguay :

- L’approche holistique essaie d’envisager la sécurité alimentaire et la pérennité de l’environnement comme deux faces de la même monnaie. Il est important que des pratiques agricoles productives favorisent la récupération des sols dégradés, la conservation de leur capacité de retenir l’eau et de conserver la sécurité sanitaire des cultures ; tout cela ayant une influence sur la sécurité alimentaire, le développement rural et la construction de la résilience.
- En Uruguay, des politiques ont été mises en œuvre dans ce sens. L’agriculture est régulée par la présentation de plans de cultures, dans lesquels il est demandé aux agriculteurs de ne pas choisir une culture qui aille à l’encontre de sa capacité de production. Une autre politique encourage la création d’une assurance indexée pour le secteur de l’élevage, qui évite de coûteuses indemnités.

Jessica Mahalingappa, du Service d’inspection de santé animale et végétale (APHIS) du ministère de l’Agriculture des États-Unis (USDA) et membre du panel, fait référence aux expériences américaines et à la collaboration internationale du point de vue de la santé agricole :

- Les ravageurs et les maladies affectent aussi les petits producteurs.
- Lorsqu’ils apparaissent, des plans de soutien directs sont nécessaires, avec des réactions dans l’urgence et des campagnes de formation.
- Il y a lieu d’aborder le problème ensemble. L’APHIS/USDA travaille avec l’IICA pour mettre au point des programmes de lutte contre les ravageurs et les maladies, afin qu’ils n’aient pas d’incidence négative sur le commerce ni sur le bien-être des producteurs.

Armando Paredes, membre du panel et directeur d’Agroindustrias APAL S.A. au Mexique, expose son opinion depuis la perspective du secteur privé mexicain :

- Des politiques différenciées sont nécessaires pour l’agriculture commerciale et pour la petite agriculture. Il faut, pour résoudre les problèmes de la petite agriculture, non seulement la participation des ministres de l’Agriculture, mais aussi d’autres ministères ou secrétariats d’État.
- Dans les pays, des producteurs à rentabilité élevée coexistent avec de petits agriculteurs à faibles revenus et à fort potentiel productif et avec des paysans pratiquant une agriculture de subsistance à faible rentabilité, à cause de cultures non aptes aux zones de culture. Ce problème justifie la mise en œuvre de politiques de reconversion productive.
- Les producteurs qui pratiquent l’agriculture de subsistance ont besoin de politiques spécifiques de reconversion productive à long terme, qui vont au-delà des mandats gouvernementaux.
- L’agriculture de transition exige une sécurité juridique et politique.

- Les politiques transversales peuvent bénéficier aux différents types de producteurs ; une de ces politiques tend à promouvoir la concurrence dans les services financiers et la commercialisation d'intrants, afin d'en abaisser les coûts.
- L'agriculture est intensive en capital, mais les investissements y sont marginaux comparés aux autres secteurs de l'économie.
- Il existe des instruments financiers qui garantissent sécurité à ceux qui investissent dans l'agriculture intermédiaire et commerciale, comme dans le cas des fonds spéciaux d'investissements fonciers établis au Mexique, et grâce auxquels il est possible d'acheter des terres pour favoriser la capitalisation du producteur. C'est une opportunité de croissance pour ces deux types d'agriculture.
- Un cadre juridique approprié est nécessaire pour promouvoir les investissements dans la petite et moyenne exploitation agricole et favoriser son intégration dans les marchés.
- Outre l'innovation et la recherche, il y a lieu de favoriser l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), comme l'Internet, afin de fournir les connaissances et l'information à tous les producteurs.

Julio Berdegué, membre du panel, du Centre d'Amérique Latine pour le développement rural (RIMISP), oriente sa réponse sur le poids réel de l'agriculture familiale :

- L'Amérique Latine est fondamentalement une région d'agriculture familiale. Les petits producteurs représentent environ 85% du total des producteurs.
- Les stratégies, les politiques et la plupart des instruments en vue de développer l'agriculture familiale sont connus et on sait qu'ils fonctionnent bien. Alors, pourquoi ne parvient-on pas à ce développement ?
- Il est important de comprendre pourquoi des programmes de développement de la compétitivité de la petite agriculture ne sont pas mis en place et quels sont les acteurs qui les appuieraient.
- Il faut consentir plus d'efforts pour appuyer les petits agriculteurs, car seulement 20% d'entre eux reçoivent un soutien intégral. Il faut leur offrir à tous des biens et des services de qualité, au lieu de dépenser jusqu'à 80% en transferts privés.
- Les budgets publics doivent être restructurés, afin qu'au lieu de transferts, ils envisagent des ressources en vue de la création de biens publics dans les domaines de l'éducation et de la formation, des TIC et des infrastructures routières, entre autres.

José María Sumpsi, de l'Universidad Politécnica de Madrid, et membre du panel prend la parole :

- De nombreuses études montrent que la structure double dans l'agriculture de l'Amérique Latine tend à disparaître. Entre les extrêmes des petits paysans et l'agriculture commerciale, est en train d'apparaître un secteur intermédiaire qui

pourrait s'appeler "la troisième voie", avec des producteurs partiellement ou totalement insérés sur le marché, qui constituent une agriculture familiale plus spécialisée et qui jouissent de plus d'inclusion et de sécurité. C'est ce dernier groupe que devrait cibler la politique publique.

- L'agriculture de subsistance se situe encore dans des territoires très désarticulés, vulnérables et éloignés, avec de forts indices de pauvreté et d'exclusion. Là, les problèmes ne doivent pas être pris en charge par les ministères de l'Agriculture, mais plutôt par les ministères du Bien-être social, même s'il existe évidemment une composante de production dont il faut tenir compte. La solution est que la politique publique doit parvenir à relier les systèmes d'aide sociale et de diminution de la pauvreté avec les mécanismes et les instruments de développement de la production. C'est pourquoi, en matière d'agriculture de subsistance, les ministères de l'Agriculture ne doivent jouer qu'un rôle d'accompagnement et ne pas agir en ministère-clé pour résoudre les problèmes de ce segment.
- Concernant le segment de l'agriculture commerciale, la politique publique ne peut pas faire beaucoup. Il est fait d'exploitations agricoles très productives, pour lesquelles la contribution du secteur public est orientée essentiellement vers la fourniture de services et de biens publics dans des domaines comme la diffusion de l'information, le développement des exportations et la gestion des risques sanitaires et du marché.
- La politique publique doit s'attacher à favoriser le segment intermédiaire, grâce à des politiques et des instruments dans les domaines de l'assistance technique, de la vulgarisation agricole, de l'accès au crédit, de la gestion des risques, de l'encouragement à la création de partenariats, de l'accès aux marchés et des assurances, entre autres.
- Si on sait quoi faire pour développer l'agriculture familiale, alors pourquoi n'a-t-on pas réussi ? C'est peut-être dû à la discontinuité de l'application de la politique publique agraire en Amérique Latine. Pour parvenir au succès, la politique agraire doit être appliquée de façon continue ; par exemple, la politique agraire européenne actuelle a un horizon temporaire d'application qui va de 2014 à 2020.

Question 2 : Comment augmenter la productivité globale du continent ? Comment œuvrer ensemble ?

Tabaré Aguerre

- En partant de la diversité climatique et d'une approche exportatrice, il faut pouvoir identifier les intérêts communs à tous les pays et les domaines dans lesquels ils peuvent travailler ensemble ; et l'IICA peut jouer là un rôle important.
- Il est incontournable, pour intensifier durablement la productivité, de créer des biens publics régionaux dans des domaines comme la santé agricole, par exemple. Un autre aspect-clé dont il faut tenir compte à l'échelon régional en développant la

productivité, est la responsabilité par rapport aux ressources naturelles, dans une vision qui envisage la conservation des paysages et des bassins versants.

- L'agriculture est une grande opportunité pour construire la prospérité, il est donc nécessaire d'attirer des investissements dans le secteur, de démontrer que l'activité est rentable et de consolider son insertion dans le commerce international.
- En matière de gestion des risques, il ne faut pas seulement voir à l'intérieur des frontières. Certains phénomènes, comme les sécheresses et les inondations, peuvent affecter simultanément plusieurs pays, ce qui justifie la création d'instruments de gestion des risques à l'échelon régional.
- Pour augmenter la productivité globale sur le continent, d'autres domaines sont à examiner conjointement, comme la réduction ou l'atténuation des risques, les alertes précoces, les bonnes pratiques agricoles, le transfert de risques, la réaction rapide aux situations d'urgence et l'échange d'information.

Jessica Mahalingappa

- En matière de santé agricole, il existe des maladies ponctuelles qui doivent être attaquées ensemble dans la région et non pays par pays. Depuis 20 ans, le travail conjoint, transfrontière, et non pays par pays, a été un succès, comme le montrent les excellents résultats des programmes de lutte contre la fièvre aphteuse et la lucilie bouchère.
- Pour ce qui est de l'innovation, il y a lieu de souligner l'importance d'une politique commune visant à transformer les Amériques en région leader à échelle mondiale en matière de politiques partagées sur des thèmes comme la biotechnologie, l'innovation et les changements climatiques.
- Il faut aussi entreprendre des actions conjointes en matière de lutte contre les ravageurs et les maladies dans les zones frontalières, et de mise au point de politiques communes.

Le représentant des Bahamas fait remarquer aux membres du panel que la plupart de leurs interventions ont porté sur l'Amérique Latine, où les défis sont différents de ceux qui touchent la Caraïbe, que de nombreux agriculteurs des Caraïbes se heurtent à des processus d'exclusion compétitive et que certains pays de cette région ont perdu leur traitement préférentiel dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Voilà pourquoi il demande l'aide de l'IICA, car il est extrêmement important de promouvoir l'inclusion compétitive des agriculteurs caribéens.

Armando Paredes

- Les pays de la région peuvent œuvrer ensemble dans les domaines suivants :

- Les technologies d'irrigation, qui ont un impact considérable sur la productivité et l'environnement.
- Les intrants compétitifs, pour lesquels il y a lieu d'encourager la concurrence sur le marché.
- L'échange de connaissances et de ressources génétiques.
- L'identification et l'échange de technologies.
- L'homologation des normes. Il faut que soient respectées les normes sur le continent, afin d'éviter qu'une négligence n'affecte sensiblement le commerce.
- L'identification et l'utilisation des avantages des accords de libre-échange.
- La santé agricole et la sécurité sanitaire des aliments.
- Les politiques visant à renforcer le rôle du secteur privé, qui investit en technologie pour l'amélioration de la productivité et qui appuie la petite agriculture grâce à des technologies innovantes.
- Les stratégies de valorisation et de positionnement de l'agriculture, afin qu'elle soit considérée comme un secteur dans lequel cela vaut la peine d'investir.

Julio Berdegú

- Il n'y a pas de problème sérieux en matière d'information, de savoir et de services. Il existe de multiples accords commerciaux, les ministres de l'Agriculture savent ce que font leurs collègues en matière sanitaire, les étudiants partent étudier à l'étranger et l'information est disponible au quotidien sur Internet. L'IICA est un organisme qui facilite ce genre de processus.
- L'Amérique Latine possède trois des principaux centres de recherche du monde : le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), le Centre international de l'Agriculture tropicale (CIAT) et le Centre international de la pomme de terre (CIP). Elle compte aussi l'entreprise brésilienne de recherche agricole EMBRAPA. Ces quatre institutions ne sont pas suffisamment utilisées.
- Il y a lieu de définir les actions à entreprendre dans le domaine régional afin de mieux tirer parti de l'EMBRAPA.

José María Sumpsi

- La construction d'un programme régional est un processus complexe, car la réalité des pays est très diverse.
- Cinq aspects importants sont à examiner en vue d'une action d'ensemble : a) le développement d'information et d'espaces afin de consolider les réseaux et les observatoires régionaux ; b) la santé animale, la santé végétale et la sécurité des aliments, et l'option proposée par la ministre brésilienne semble excellente dans ce domaine ; c) la création d'un système de prix agricoles et de marché pour l'Amérique Latine ; d) la construction d'un système institutionnel régional de recherche et

d'innovation à partir des mécanismes existants et e) l'élaboration d'une position commune de tous les pays d'Amérique Latine en matière de changement climatique et d'agriculture, ainsi que la mise en œuvre d'une initiative régionale dans ce domaine.

Question 3 et 4 : Dans quelle mesure peut-on mettre en œuvre des changements technologiques sur de petites parcelles et comment peuvent-elles améliorer la productivité ? Que pensez-vous du financement du secteur primaire par la banque privée ?

Tabaré Aguerre

- Il faut développer des systèmes technologiques qui permettent d'augmenter la productivité et de promouvoir la durabilité, qui dépendront nécessairement de l'échelle des producteurs.
- Pour des raisons d'échelle, il se peut qu'un producteur ne puisse vivre exclusivement de l'agriculture, ce qui n'en fait pas pour autant un producteur ou un non producteur, mais qui le transforme en bénéficiaire d'une politique publique à approche différenciée, qui tient compte d'aspects tels que la création et le transfert de connaissances et le financement.
- Le financement privé est en rapport avec la rentabilité de l'activité agricole, la transparence du marché et l'existence de mécanismes efficaces de formation des prix.
- Il est plus facile d'obtenir un financement dès lors que le risque a été quantifié et qu'il existe des instruments pour le gérer.
- L'agriculture peut être considérée comme une activité de seconde catégorie, étant donné son faible positionnement. L'information doit être diffusée et permettre de la repositionner, en démontrant que son importance va au-delà de sa contribution à la sécurité alimentaire.
- La vision paradigmatique négative de l'agriculture doit être inversée dans tous les domaines, y compris les finances.
- Les objectifs proposés pour le développement agricole et rural ne pourront être atteints avec le seul financement du secteur public ou du privé.

Jessica Mahalingappa

- Les changements technologiques ne parviendront que difficilement aux petits producteurs si les initiatives d'innovation technologique appartiennent au secteur privé et le rôle que peut jouer le secteur public est crucial pour que ces changements atteignent ces producteurs. L'éducation joue un rôle fondamental dans ce domaine, car elle permet aux producteurs d'apprendre à utiliser les nouvelles technologies, ce qui peut être envisagé dans le cadre d'un plan à long terme.

- Le secteur public est susceptible de jouer un rôle important dans l'élimination de l'exclusion sociale, car il favorise l'incorporation des femmes et des jeunes dans les processus socio-productifs. Des ressources doivent être offertes non seulement pour l'éducation primaire et secondaire, mais aussi pour l'université, car c'est là que se développent les nouvelles technologies.
- Concernant le financement, il est essentiel que, tant le secteur public que le secteur privé, investissent des ressources pour que les moyens de subsistance ne disparaissent pas, car, comme l'a dit le représentant des Bahamas, il y a de grandes différences entre les pays quant à la quantité d'investissements dans l'agriculture.

Armando Paredes

- La technologie peut souvent être mise à la disposition des petits producteurs, mais le plus grand défi est de s'organiser pour le faire. Il faut aussi tenir compte des aspects démographiques, comme le fait que de nombreux jeunes concernés par l'agriculture prennent la décision de se consacrer à d'autres activités.
- Une possibilité serait de tirer parti des étudiants des universités et des instituts de recherche, comme dans le cadre du système mexicain de santé, dans lequel les étudiants en médecine font des stages d'internat d'au moins deux ans dans les centres de santé. On pourrait imiter cela avec les étudiants universitaires en agronomie.
- Le petit producteur n'a pas accès aux mécanismes de couverture des prix dans les bourses, ni aux assurances, en raison des coûts élevés ; il est donc nécessaire de réfléchir à des mécanismes qui leur permettent d'accéder à ces instruments financiers qui diminuent les risques.
- La raison pour laquelle le secteur bancaire commercial ne finance pas les activités du secteur agricole vient des risques et des coûts élevés. Il serait possible d'appliquer une politique consistant à promouvoir une plus grande concurrence grâce au développement de la banque de niche.
- Dans bien des cas il n'existe pas de financement officiel, mais certains prêteurs demandent des intérêts élevés et, dans certains pays, les cadres juridiques sont insuffisants. Il faut évaluer ces deux problèmes et leur trouver des solutions, afin de garantir le financement du secteur.

Julio Berdegué

- Dans les pays où la technologie est adoptée massivement, les producteurs ont accès à divers services, comme l'assistance technique, la formation, le soutien à la gestion après récolte, la certification, la commercialisation, l'accès aux marchés, le financement et, dans certains cas, l'accès à la technologie d'irrigation.

- Le problème est qu'à quelques exceptions près, les programmes qui offrent ces services sont exécutés de façon peu structurée, ce qui empêche l'agriculteur de recevoir un ensemble intégral de ces services.
- Il ne faut pas tout laisser aux mains du secteur privé. L'action du secteur public est fondamentale, même si, en Amérique Latine, depuis les années 90, des actions publiques-privées se sont développées et si le secteur privé continue de prendre en charge des petits producteurs.

José María Sumpsi

- En général, l'échelle (par exemple, la taille des parcelles) n'empêche pas le petit producteur d'utiliser des nouvelles technologies. Le problème réside dans le manque de soutien offert en vue de l'adoption de ces technologies.
- Les systèmes d'irrigation et de collecte des eaux de pluie ont des effets très favorables sur l'augmentation de la productivité et la protection de l'environnement, ce qui les rend très utiles aux pays des Caraïbes, étant donné les problèmes d'insuffisance en eau dont ils souffrent.
- La banque privée n'a pas intérêt à assumer les risques qui existent dans l'agriculture, il est donc nécessaire que ce secteur ait recours au financement du secteur public.

Dialogue et commentaires des chefs de délégation

Le directeur général de l'IICA remercie les membres du panel et ouvre le débat entre les ministres et les chefs de délégation.

La représentante du Brésil remercie les membres du panel pour leur appui à sa proposition de former un groupe régional sur la santé agricole et ajoute que tout ce qui a été dit est également le reflet de la réalité brésilienne. Elle ajoute qu'il y a 40 ans son pays était importateur net de denrées alimentaires et que son seul produit d'exportation était le café. De là, la décision politique d'améliorer la situation de l'agriculture.

Elle précise que la première mesure prise a été la création de l'EMBRAPA, afin de pallier le manque de variété et d'options technologiques dans toute la zone tropicale du pays. En outre, un modèle de recherche a été créé, fondé sur une recherche axée sur les besoins et les demandes des différents produits.

Pour les petits producteurs, elle considère que leurs problèmes sont semblables à ceux des plus grands et qu'ils se heurtent aussi à une grande instabilité dans les services qui les prennent en charge. Elle explique que, pour surmonter le retard des producteurs agricoles en matière d'incorporation dans la classe moyenne, un programme d'opportunités sera mis en place au Brésil, à partir de 2016, avec une Loi agricole

quinquennale qui favorisera l’universalisation des services. Elle ajoute que, grâce à ce programme, on mettra l’accent sur la formation, sur le crédit (avec un portefeuille de 15 millions USD), sur les mesures destinées à surmonter les difficultés des marchés et, surtout, sur la promotion des partenariats et des coopératives.

Elle exprime enfin sa volonté de proposer la création d’un LABEX (un laboratoire virtuel d’EMBRAPA) pour l’Amérique Latine et les Caraïbes (ALC), grâce auquel les pays de la région bénéficieront des recherches, de l’information et de la technologie développée par l’EMBRAPA. Elle précise que, pour que les petits producteurs puissent en tirer parti, il est nécessaire d’adapter les technologies à leurs conditions et à leurs besoins.

Le représentant du Panama partage l’expérience de son pays qui met en œuvre un système de financement de l’agriculture en utilisant la banque privée, qui peut intéresser les autres pays, bien qu’il faille reconnaître les différences existantes entre les nations de l’ALC. Au Panama, indique-t-il, 48% du financement agricole est fourni par la banque privée. Il explique qu’un taux de 1% été fixé sur tous les prêts commerciaux et que les ressources qui en découlent sont destinées à financer la banque agricole. Il ajoute que 50% de ces ressources subventionnent les banques qui prêtent à des taux moins élevés au secteur agricole et que, si le taux d’intérêt est fixé à 7%, le producteur ne paie que 3%.

Il indique que le système de financement a permis d’intéresser le secteur privé à l’agriculture et que, pour sa mise en œuvre, la volonté politique de réglementation des importations a été essentielle. Il ajoute que les producteurs doivent remplir certaines conditions, comme avoir une assurance agricole et une certification de viabilité de l’activité financée, sur les terres prévues à cet effet. Il signale que les producteurs qui utilisent un système d’irrigation ou qui produisent en serres, peuvent bénéficier de taux à 0% et termine en indiquant que la mise en œuvre du système de financement agricole a permis d’augmenter considérablement la productivité.

Le représentant du Costa Rica souligne l’importance des thèmes traités et ajoute que l’initiative “4x1000” est fondamentale pour relever les défis des changements climatiques et accroître la productivité. Il remercie ensuite la représentante du Brésil pour sa proposition de partage du centre de recherche de l’EMBRAPA et annonce que, dans le cadre du Système d’intégration centraméricain (SICA), le Conseil agricole centraméricain (CAC) a pris la décision de faire une déclaration conjointe sur l’agriculture climatiquement intelligente pour la 21ème Conférence des Parties (COP21) de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il ajoute que cette déclaration est en cours d’élaboration, avec l’aide de l’IICA, de l’Organisme international régional de santé agricole (OIRSA), de l’Organisation du secteur des pêches et de l’aquaculture de l’Amérique Centrale (OSPESCA), du Centre

agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et d'autres organismes, et il invite les autres pays à se joindre à cette initiative.

Le représentant de la République Dominicaine signale que les partenariats sont un élément-clé d'amélioration du bien-être et d'augmentation des possibilités de conserver les jeunes dans les campagnes, au lieu de les voir émigrer vers les villes. Il cite en exemple la coopérative du riz dont il fait partie et qui est parvenue à l'autosuffisance financière, qui dispose d'assurances de vie et santé et qui a permis d'améliorer la transformation du produit pour le bénéfice du consommateur.

Il estime que les assurances agricoles sont particulièrement importantes dans les pays qui, comme la République Dominicaine, sont touchés par de fréquents cyclones, des tornades et des périodes de sécheresse. Étant donné que la banque privée n'offre pas de financement aux petits producteurs en raison des risques élevés, il considère qu'il y a lieu de créer des instruments publics qui soient susceptibles de favoriser leur accès au financement et aux assurances. Il explique que cette action encouragera ces producteurs et leurs enfants à rester dans le milieu rural.

Il considère que les accords commerciaux doivent être revus périodiquement, afin de veiller à ce qu'ils bénéficient toujours tant aux petits pays qu'aux grands.

Le représentant du Mexique souligne la portée cruciale de la question de l'alimentation, dont beaucoup ne reconnaissent pas l'importance véritable. Il considère que la conscience sociale n'est pas en rapport avec le défi qu'implique l'alimentation d'une population qui ne cesse d'augmenter.

Le représentant de l'Argentine parle de la recherche, de la vulgarisation et du transfert de technologie, domaines dans lesquels les mécanismes de coordination, de dialogue et d'échange d'expériences, tels que le Programme coopératif pour le développement technologique agroalimentaire du Cône Sud (PROCISUR), revêtent une importance toute particulière. Il ajoute que le manque de coordination des efforts de recherche, de vulgarisation et de transfert technologique limite l'adoption, par les producteurs, de technologies capables de les aider à améliorer les processus de transformation productive.

Il propose de mettre plus l'accent sur les produits alimentaires transformés, domaine dans lequel le continent américain a une énorme capacité. Il faut, pour cela, disposer d'instruments susceptibles de promouvoir la valeur ajoutée et l'efficacité des processus de transformation de la production primaire.

Il souligne ensuite l'importance du financement pour le secteur de la production, mais il ajoute qu'il est aussi très important que les programmes de recherche agricole disposent de ressources, ce qui constitue une dette considérable dans la majorité des pays du continent.

Il est d'accord avec la représentante du Brésil sur la nécessité de faire des recherches en fonction des besoins et des demandes, comme le font l'Institut national de technologie agricole (INTA) d'Argentine et ses cinq centres régionaux de recherche agricole, axés sur l'élaboration de solutions selon les demandes.

Comme Monsieur Paredes, il réaffirme l'importance de l'organisation des producteurs, car les processus de transformation productive dépendent de l'existence des organisations de producteurs qui leur permettent de s'intégrer à certaines étapes du processus de commercialisation.

Il signale enfin que les limitations de l'augmentation de la productivité agricole s'expliquent surtout par le manque de mécanismes et d'outils qui aident les producteurs à adopter les technologies et à recevoir les connaissances disponibles, ainsi que par la faible utilisation de ceux qui existent.

Le représentant du Nicaragua informe que dans son pays, le secteur agricole couvre 9 millions de *manzanas* (environ 6 millions 300 000 ha); qu'il compte 262 000 producteurs, dont 75% sont de petits producteurs qui assurent 60% des produits de consommation nationale, et que le secteur agricole produit près de 19% du PIB.

Il indique que le gouvernement nicaraguayen a lancé une politique nationale de dialogue et de consensus, à laquelle participent différents acteurs du secteur agricole, visant à augmenter la productivité agricole grâce à la coordination de tous les efforts pour atteindre un même but. Il ajoute que cette politique a permis de prendre conscience des techniques utilisées par les producteurs et de mettre sur pied l'École technique rurale, à laquelle participent 15 000 familles. Il faut ajouter à cela que le Nicaragua possède un programme national de gestion des risques, axé sur les petits producteurs, auquel participe la banque privée.

Il explique que ce schéma de travail a permis d'accroître la productivité des cultures, d'augmenter considérablement le nombre de têtes de bétail et de surmonter les problèmes de commercialisation et d'accès aux marchés. Il signale, comme un facteur positif pour l'agriculture de son pays, la présence de trois zones agro-climatiques : un corridor sec, une zone humide et une zone humide intermédiaire. Il termine en conseillant de continuer à promouvoir la productivité agricole grâce, entre autres, à l'emploi de technologies, à l'éducation et à l'amélioration des graines.

La représentante d'Haïti mentionne que, comme dans le cas de bien d'autres nations, son pays se heurte aux défis que suppose l'amélioration de sa productivité agricole, et que des résultats positifs ont été obtenus grâce aux relations établies avec l'EMBRAPA.

Le représentant des États-Unis insiste sur l'importance de la contribution que l'IICA peut offrir aux pays afin de les aider à surmonter les difficultés du secteur, comme la croissance de la population à alimenter, le manque de ressources, l'impact des changements climatiques et la consommation d'énergie. Il signale que, pour améliorer la productivité, il faut des technologies innovantes et des politiques environnementales durables fondées sur la science. Il ajoute qu'il faut aussi obtenir la collaboration des acteurs-clé du secteur, améliorer la résilience climatique et produire de l'information pertinente qui puisse être utilisée afin d'améliorer les pratiques agricoles et la conservation de l'environnement.

Il explique qu'il faut œuvrer ensemble pour résoudre les problèmes globaux et que des mesures doivent être prises pour réduire les pertes de produits agricoles qui sont à l'origine de l'augmentation des déchets et qui affectent l'environnement par la production de gaz méthane. Il ajoute que, pour améliorer la productivité agricole, les pays doivent tirer les leçons, travailler ensemble pour la sécurité alimentaire et s'appuyer sur l'IICA pour que les retombées soient supérieures. Il propose ensuite la collaboration de son pays en tant que partenaire à la recherche d'un développement durable, de l'amélioration de la productivité et d'une gestion rationnelle du climat, entre autres aspects. Il ajoute que le travail conjoint permettra de produire plus et d'alimenter le plus grand nombre. Il termine en indiquant qu'entre le producteur et le consommateur, environ 30% des aliments produits se perdent et que, pour faire face à la demande actuelle et future d'aliments, il est essentiel de réduire ces pertes.

Le directeur général de l'IICA remercie le représentant des États-Unis pour le soutien qu'il apporte à l'Institut. Il pense que l'augmentation de productivité obtenue est partiellement annulée par la perte de produits alimentaires.

Le représentant du Canada est d'accord pour dire que l'innovation est un facteur-clé d'augmentation de productivité, comme l'ont dit les membres du panel. Il cite pour exemple une nouvelle variété de blé qui a permis d'augmenter la productivité de 20% ainsi que les revenus fiscaux. Il appelle à partager l'information, à échanger les meilleures pratiques, à promouvoir l'innovation, à respecter les normes et à promouvoir un commerce agricole mondial ouvert, régi par des normes fondées sur la science, comme autant d'outils permettant de réduire les pertes de produits alimentaires et l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Il met l'accent sur le potentiel de l'innovation et du commerce pour alimenter, de façon durable, la population

grandissante. Il propose de partager les expériences des *science clusters* canadiens et il rappelle l’engagement de son pays à œuvrer avec l’IICA.

Les membres du panel prennent ensuite la parole. Julio Berdegué, pense que les interventions des représentants ont mis en lumière les thèmes d’un programme commun pour le XXI^{ème} siècle, autour du changement climatique, de l’innovation de la productivité et de la perte de denrées alimentaires, entre autres. Il remarque que les ministères de l’Agriculture ont des difficultés à aborder ce programme, occasion que pourrait saisir l’IICA pour promouvoir les réformes, le renforcement institutionnel et le développement des capacités requises à cet effet.

Armando Paredes est de l’avis que l’IICA peut être une instance d’articulation et de transmission d’expériences, et aider à l’élaboration d’agendas communs, comme ceux qui émanent de l’Accord de libre-échange de l’Asie Pacifique. Il espère que les pays membres respecteront leurs engagements vis-à-vis de l’IICA, afin de lui permettre d’exécuter les actions dans les pays. Il juge nécessaire d’expliquer à la population l’effort que demande la production d’aliments et d’obtenir plus de soutien pour les ministères de l’agriculture.

Jessica Mahalingappa apprécie que soit reconnue l’importance des questions relatives à la santé agricole. Elle reconnaît l’ampleur des défis à relever, mais elle se félicite des idées données sur la façon d’y faire face. Elle estime que l’environnement changeant et une plus grande concurrence pourront renforcer la nécessité d’innover. Elle pense que le travail conjoint, dans le cadre d’une vision commune, augmente la possibilité d’innover, l’inclusion des petits producteurs et la croissance des classes moyennes.

Tabaré Aguerre signale certaines idées importantes émanant des commentaires et qui méritent attention :

- L’agriculture est une activité stratégique et il est important que production et commerce se complètent, sur la base d’avantages compétitifs et comparatifs.
- Il faut promouvoir la productivité et le commerce agricoles, et pour ce faire, il est nécessaire de promouvoir l’innovation technologique et, tout particulièrement, de transférer les connaissances et la technologie aux producteurs. Des fonds sont investis dans la recherche afin de créer des connaissances, et dans l’innovation pour créer des revenus.
- Il est essentiel de promouvoir l’intensification durable de l’agriculture et pour cela, de tenir compte des aspects suivants :
 - o L’utilisation durable des sols. Le sol est vivant et les pâturages et la végétation sont essentiels pour fixer le carbone.
 - o La gestion durable et rationnelle de l’eau.

- L'adaptation des systèmes de production à la variabilité climatique grâce à la connaissance, à l'innovation, à la gestion des risques, à la formation et à la diffusion des technologies. En matière d'accords environnementaux globaux, il doit exister des obligations différenciées entre les pays.
- L'agriculture familiale. Cette composante est stratégique pour le développement rural. Des politiques différenciées doivent être mises en place afin de promouvoir l'insertion sur les marchés des paysans qui pratiquent une agriculture familiale, renforcer les institutions concernées par l'agriculture familiale et maximiser l'autonomisation de la population rurale.
- Coordination interinstitutionnelle entre public et privé, pour la production de biens publics institutionnels. Il y a lieu, dans ce domaine, de souligner l'importance d'institutions telles que l'IICA pour aider les pays à identifier les besoins et à définir les programmes à l'échelon continental, régional, national et territorial. Il cite pour exemple les priorités définies par le Conseil agricole du Sud (CAS) en vue de la création conjointe de biens publics régionaux relatifs aux questions de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments, d'agriculture familiale et autres. Il estime que, même si les nécessités sont diverses selon les régions et les pays, l'approche est appropriée.

José María Sumpsi met l'accent sur quatre aspects :

- Il existe un espace pour que les pays œuvrent ensemble à la question de la recherche + développement + innovation (R+D+I). Il existe différents schémas (EMBRAPA, coopération Sud-Sud, *clusters*) qui sont complémentaires et dont il faut débattre et qu'il faut évaluer en vue de créer un système régional de R+D+I. Il met l'accent sur l'importance des transferts de technologie, de l'organisation des producteurs (création de partenariats) et des pratiques agraires.
- Dans le domaine institutionnel, des politiques agraires stables doivent être appliquées de façon permanente dans le temps, particulièrement celles qui portent sur l'agriculture familiale, comme le montrent des pays comme le Brésil, qui ont obtenu d'excellents résultats.
- Le changement climatique va révolutionner le financement de l'agriculture, car une bonne partie des ressources sera orientée vers le financement d'interventions en vue de l'adaptation à ce phénomène, et contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Il a lieu, pour cela, de moderniser les institutions et de pouvoir compter, au sein des ministères de l'agriculture, sur des professionnels possédant des capacités et des connaissances dans ces domaines.
- Ces ministères doivent procéder à des modifications dans leur relation avec les agences techniques et financières, afin que ces dernières fixent des priorités et des programmes communs et à long terme, sur lesquels concentrer le soutien offert aux pays. À cet effet, les agences doivent réorganiser leurs priorités, leur financement et

leurs ressources humaines. Il donne en exemple la réforme de l’IICA en vue de centrer sa coopération sur les thèmes des quatre projets phares et sur la santé agricole. Il encourage enfin les ministres à soutenir cette réforme et à aider l’Institut à mieux pouvoir fournir des biens publics continentaux, plurinationaux et nationaux.

Le représentant du Guatemala remercie le gouvernement mexicain pour l’organisation de cette réunion. Il précise qu’en mars 2015 le CAC a décidé de se charger du repositionnement de la Stratégie centraméricaine de développement rural territorial (ECADERT) du Système d’intégration centraméricain (SICA), afin de renforcer l’approche intersectorielle de sa mise en œuvre, ce qui a été adopté par le Sommet des présidents du SICA. Il souligne que cet instrument englobe, au-delà du secteur agricole, des thèmes relatifs au développement rural, en matière de santé, d’éducation, de culture et d’infrastructure, entre autres. Il ajoute qu’il est prévu d’organiser la Troisième semaine du développement rural territorial des pays membres du SICA, à La Antigua Guatemala, du 23 au 25 novembre 2015, avec le soutien de l’actuel secrétariat temporaire du CAC, exercé par le ministre de l’Agriculture et de l’Élevage d’El Salvador et de l’IICA, et il invite cordialement tous les ministres à participer à cette activité.

Il explique que dans son pays le secteur agricole a mis l’accent sur cinq axes relatifs à l’agriculture familiale et sur une approche du développement rural territorial : a) le système national de vulgarisation rurale, b) la réserve stratégique d’aliments, c) les changements climatiques, d) la promotion de l’irrigation et e) le renforcement des chaînes de production. Il explique qu’au Guatemala il existe quatre modalités d’agriculture : d’infra-subsistance, de subsistance, de production excédentaire et de production commerciale, ce qui oblige à promouvoir peu à peu le développement des quatre modalités. Pour terminer, il souligne l’importance accordée dans son pays à la coordination du secteur public agricole, qui a permis d’augmenter l’efficacité de ses actions.

Le représentant des Bahamas indique qu’il espère que son pays aura la possibilité d’organiser un forum technique, comme celui qui nous réunit ici. Il précise que les Bahamas font leurs premiers pas dans l’agriculture et ajoute que l’information reçue au forum, ainsi que les débats, ont une grande valeur pour les intérêts de son pays.

Il signale que les Bahamas ont une population approximative de 350 000 habitants et reçoivent près de 8 millions de touristes par an ; c’est donc le secteur du tourisme qui soutient l’économie du pays. En conséquence, le problème alimentaire est crucial, car les Bahamas ne peuvent produire leurs aliments et importent 90% de ceux que consomment leurs habitants. Il indique que le plus inquiétant est qu’il existe encore des pays qui subventionnent leur agriculture, ce qui entraîne un déséquilibre économique pour les producteurs de pays comme les Bahamas et d’autres îles des Caraïbes.

Il dit encore que son pays se heurte à deux autres problèmes : a) les coûts élevés des transports entre les pays de la Caraïbe, qui font que, pour les producteurs de son pays, il est plus économique d'exporter vers Miami plutôt que vers d'autre pays de la région, et b) les catastrophes provoquées par des phénomènes climatiques comme les cyclones, qui dévastent parfois l'économie de son pays et qui expliquent que les compagnies d'assurances n'offrent pas de services de couverture pour les récoltes des producteurs. Il remercie enfin l'IICA et l'Institut de recherche et de développement agricole des Caraïbes (CARDI) pour le soutien offert aux Bahamas par des actions au bénéfice de l'agriculture et il appelle les pays développés à investir dans son pays, où le climat permet de produire toute l'année.

Le directeur général de l'IICA remercie le représentant des Bahamas pour son intervention qui lui permet de souligner l'esprit de la réunion à la recherche de solutions aux problèmes de l'agriculture auxquels se heurtent les États membres. Il convient que c'est une réalité : les pays des Caraïbes sont très vulnérables, tout comme ceux de l'Amérique Centrale, dans une moindre mesure. Il ajoute que des propositions ont été faites pendant la réunion qu'il y aura lieu d'examiner en vue de parvenir à une solution, ce que pourra faire l'IICA avec l'ensemble des pays. Il termine en indiquant que la prospérité doit être atteinte dans tous les pays, ce qui demande d'accentuer les efforts orientés vers cet objectif.

Chelston Brathwaite, directeur émérite, est reconnaissant qu'il lui ait été permis de participer à ce type de réunions si cruciales. Il propose au directeur général de faire une minute de silence en mémoire de Monsieur Francisco Morillo, Directeur général de l'IICA pendant la période 1982-1986, et qui est décédé récemment après avoir laissé un héritage considérable à son passage par l'IICA. La motion est acceptée et une minute de silence est respectée.

Il fait ensuite référence au document technique présenté et aux débats qui ont suivi lors du forum technique, dont on peut tirer des idées précieuses pour la prise de décisions futures. Il signale, que dans la recherche de solutions à la sécurité alimentaire, il est important de prêter attention aux cultures secondaires et que les autres thèmes cruciaux sont la santé, la nutrition, le changement climatique et la préservation de l'environnement. C'est pourquoi la prochaine réunion de la COP 21, qui se tiendra bientôt en France, est tellement importante et qu'on espère parvenir à un accord universel sur les changements climatiques. Il signale enfin que l'IICA est en mesure d'appuyer les efforts des pays pour présenter, à cette réunion une position régionale, ainsi qu'un message-clé sur l'environnement et le changement climatique.

Conclusions du forum

Le directeur général de l’IICA donne lecture des aspects importants émanant du forum technique, en précisant qu’il s’agit de notes préliminaires :

- Il y a lieu de différencier les politiques et les instruments concernant l’agriculture familiale.
- L’agriculture familiale est un élément stratégique du développement rural, mais ce n’est pas le seul facteur intéressant, car le développement rural va au-delà.
- Des politiques publiques doivent être mises au point afin d’appuyer le financement pour les producteurs, au moyen d’efforts coordonnés entre les secteurs public et privé.
- Il est urgent de redonner de la valeur à l’agriculture, afin de mettre l’accent sur sa participation à la sécurité alimentaire et sur ses nombreuses autres contributions à l’économie en général.
- Il est nécessaire de construire des connaissances orientées sur les besoins et les réalités spécifiques des pays et de les canaliser vers les acteurs-clé.
- Il est important de créer des biens publics régionaux et globaux dans différents domaines thématiques afin de renforcer l’agriculture familiale.
- Le secteur public joue un rôle considérable pour garantir que les nouvelles technologies parviennent aux petits producteurs.
- Il faut définir de nouvelles formes d’organisation qui permettent d’apporter les nouvelles technologies aux petits producteurs et d’augmenter l’efficacité de la production.
- Il est nécessaire d’examiner les facteurs démographiques et migratoires auxquels se heurte l’agriculture, y compris la tendance de nombreux jeunes à émigrer des campagnes vers les villes.
- Il y a lieu de créer des plateformes avec les universités qui fournissent les ressources humaines afin de répondre aux besoins des campagnes.
- On doit chercher les instruments qui permettent aux petits agriculteurs d’accéder à des assurances agricoles et au financement, en évitant ainsi qu’ils se voient dans l’obligation d’avoir recours au crédit informel, généralement très coûteux.
- Il est recommandé de revoir les cadres juridiques des pays, afin d’augmenter et de faciliter l’octroi de financement aux agriculteurs.
- Les technologies peuvent être mises à la disposition des petits producteurs, mais le défi à relever est celui de la formation afin qu’ils puissent les adopter.
- Il est nécessaire de différencier les instruments pour faire en sorte que l’agriculture familiale pénètre dans les chaînes de valeur, de façon compétitive.
- Il est urgent de reconnaître l’importance de la santé agricole.
- Il faut trouver la façon de relever le défi qui consiste à alimenter plus de 9 milliards de personnes en 2050.

- Les problèmes communs des pays en matière de sécurité alimentaire doivent être identifiés, sans pour autant négliger les différences climatiques et les pressions exercées par la croissance démographique sur les systèmes de production.
- Il faut promouvoir la compétitivité et l'insertion efficiente sur les marchés internationaux.
- La productivité est en lien étroit avec la technologie, mais au-delà de la génération et de l'innovation ; le transfert doit être considéré comme un aspect important.
- Il faut surmonter le défi de l'intensification durable de la production, afin que la façon dont on produit aujourd'hui ne compromette pas la production des produits alimentaires du futur.
- L'intensification productive repose sur les sols, cruciaux pour la productivité. Les efforts de préservation du carbone dans le sol, peuvent également servir à améliorer la productivité agricole.
- On doit tendre vers une agriculture adaptée au climat.
- L'articulation et la coordination de la prestation de services à l'agriculture familiale sont incontournables pour maximiser l'efficacité des interventions des instruments de politique publique.
- La création de systèmes intégrés de prix et de marchés est un autre élément qui aide à la recherche d'une amélioration intégrale de la productivité.
- Un des facteurs qui limitent l'apport de financement du secteur privé à l'agriculture est le fait qu'elle est perçue par celui-ci comme un secteur à haut risque ; il est donc important de chercher des options qui motivent le secteur privé à offrir un financement à la filière agricole, comme l'a dit le représentant du Panama.
- En matière de santé agricole, il est indispensable de mener des actions dans les zones frontalières et d'appliquer des politiques communes.

Pour finir, il signale que les interventions des membres du panel permettent de souligner un point très important : il est essentiel de travailler de manière coordonnée si l'on souhaite atteindre un objectif commun, et l'IICA peut jouer le rôle d'organisme de coordination des efforts visant à promouvoir le transfert de connaissances pour une agriculture plus efficace.

Le directeur général remercie les membres du panel du forum pour le travail rigoureux et professionnel réalisé.

Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard sur l'Amérique Latine et les Caraïbes 2015-2016

Le ministre mexicain de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation présente Messieurs Miguel García, de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Alejandro Flores, de l'Organisation des Nations

Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Adrián Rodríguez, de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL), qui partagent la présentation du rapport sur les perspectives de l'agriculture et du développement rural en Amérique Latine et dans les Caraïbes en 2015-2016.

Monsieur García indique que cet effort conjoint a débuté il y a sept ans, conformément au mandat donné par les ministres de l'agriculture à l'IICA, à la FAO et à la CEPAL, d'unir leurs efforts afin d'analyser les questions conjoncturelles et structurelles qui ont le plus grand impact sur le rendement de l'agriculture.

Il énumère ensuite les tendances qui existent dans le contexte macroéconomique : a) le peu de dynamisme assorti d'une croissance qui ne dépasse pas les 3%, b) une baisse des prix, c) la volatilité des taux de change et d) l'amélioration de l'économie des États-Unis, qui favorise le Mexique et les pays d'Amérique Centrale, mais pas autant les pays du Sud, plus en contact avec l'Union Européenne et la Chine.

Il souligne aussi les trois perspectives principales : a) la baisse de la croissance, dont les économies ne se remettent pas et qui continuera d'affecter le Mexique, le Brésil et l'Argentine ; b) les bas prix de l'énergie, assortis d'impacts différenciés, qui bénéficieront aux importateurs d'énergie, mais qui pourraient affecter les exportateurs et c) la poursuite de la volatilité sur les marchés.

Il explique que dans le contexte sectoriel, les principales tendances sont les suivantes : a) croissance de l'agriculture de l'ALC à un rythme plus élevé que l'économie dans son ensemble, b) croissance du secteur agricole en raison de l'augmentation de la productivité, c) diminution de la part de l'agriculture de l'ALC en tant que secteur amortisseur en temps de crise économique et d) augmentation du dynamisme, moindre concentration et réorganisation des destinations des exportations agroalimentaires de l'ALC vers les marchés à plus forte demande.

Monsieur Flores fait ensuite référence aux sous-secteurs des cultures, de l'élevage, de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture. Il souligne les aspects suivants : a) la demande mondiale d'aliments et de matières premières a ralenti, b) la production animale de la région ALC continue de croître à un rythme impressionnant et la production de viande se déplace vers l'Amérique du Sud, particulièrement au Brésil, c) la demande mondiale croissante de produits de la pêche est devenue un grand défi pour la pérennité de ce sous-secteur ; l'ALC, seule région à disposer d'une marge d'expansion de cette activité, enregistre une croissance soutenue de sa production aquacole depuis l'an 2000, et d) d'importants efforts ont été déployés pour réduire le déboisement en ALC, même si le problème continue d'être préoccupant.

Enfin, Monsieur Rodríguez de la CEPAL fait référence aux questions du bien-être rural, aux politiques et aux institutions et il met l'accent sur les aspects suivants : a) la proportion de foyers consacrés à l'agriculture a diminué ; b) même si la réduction de la pauvreté accompagne la croissance du secteur non agricole, le moteur principal qui en favorise la réduction, peut être celui des politiques sociales expansionnistes ; c) l'inégalité des revenus a diminué entre 2000 et 2012 ; d) le nombre de femmes chefs de famille a augmenté dans le milieu rural, en raison de la croissance des opportunités sur le marché du travail du secteur non agricole ; e) les taux d'emploi des femmes en milieu rural ont plus augmenté que les taux d'emploi rural en général ; et f) le profil de l'emploi rural féminin est différent selon les groupes d'âge.

Monsieur García indique ensuite que des analyses réalisées il ressort qu'augmenter la productivité agricole est le meilleur pari à tenir pour parvenir à la croissance, à l'équité, à la stabilité et à la durabilité du secteur agricole de l'ALC. Il énonce pour cela certaines recommandations : renforcer le rôle moteur de l'État ; améliorer la gestion de l'éducation et les capacités des ressources humaines ; renforcer les investissements en matière de recherche, de développement et d'innovation ; renforcer les politiques commerciales et améliorer la capacité entrepreneuriale et associative des producteurs.

Il met le document à la disposition de chacun et signale qu'il attend les réactions, afin d'améliorer l'utilité des éditions futures en vue de la prise de décisions.

Clôture

Le forum technique "Pour une productivité compétitive, durable et inclusive : une opportunité pour l'agriculture des Amériques", organisé dans le cadre de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2015, prend fin le 21 octobre 2015 à 19h00.

**DIX-HUITIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE
L'AGRICULTURE (LE CONSEIL)**

SÉANCE PRÉPARATOIRE

0.1 Ouverture

0.1.1 La séance préparatoire de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence le 22 octobre 2015 à 9h00, dans les salons Mimosa I et II de l'hôtel Fairmont Mayakoba, à Cancún, sur la Riviera Maya, au Mexique.

0.1.2 La présidente est Madame Carla Seain, Vice-ministre de Coordination politique du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de l'Argentine, pays qui occupe la présidence de la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil.

0.1.3 Sont présents les représentants de 30 des 34 États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). Le Belize, la Bolivie, la Colombie et Trinité et Tobago sont absents pour des raisons de force majeure.

0.2 Accords

0.2.1 Élection du président et du rapporteur de la réunion

0.2.1.1 Le représentant du Guatemala propose Monsieur José Calzada Rovirosa, Ministre mexicain de l'Agriculture, de la Pêche, du Développement rural et de l'Alimentation, au poste de Président de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil. Il est élu par acclamation.

0.2.1.2 Le représentant du Mexique propose alors que Madame Ana Isabel Gómez, Directrice du Secrétariat exécutif de Planification sectorielle agricole du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, occupe le poste de rapporteur auquel elle est élue à l'unanimité.

0.2.1.3 Le bureau est ainsi constitué :

Président :	José Calzada Rovirosa
Rapporteur :	Ana Isabel Gómez
Secrétaire <i>ex officio</i> :	Victor M. Villalobos

0.3 Programme de la réunion

0.3.1 Le représentant du Costa Rica demande d'inclure l'examen d'une résolution sur la continuité du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE). L'ordre du jour de la réunion, qui figure au document IICA/JIA/Doc. 368 (15), est adopté avec l'amendement proposé.

0.4 Durée de la réunion

0.4.1 La plénière convient de clore la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil le jeudi 22 octobre à 17 heures.

0.5 Formation de commissions

0.5.1 Le président signale que, conformément aux dispositions de l'article 52 de son règlement intérieur, le Conseil peut créer des commissions temporaires ou spéciales afin d'examiner des questions relatives à la nature et aux objectifs de l'IICA. Étant donné qu'il n'a pas été fait de proposition de création de commissions, le président informe qu'il est toujours possible d'en créer pendant le déroulement de la réunion, si les représentants des États membres le souhaitent.

0.6 Date et heure limite de présentation des propositions

0.6.1 Le délai est fixé au 22 octobre à 14 heures pour la présentation de projets de résolution.

0.7 Droit de vote aux réunions du Conseil

0.7.1 Le directeur général de l'IICA prie le conseiller juridique d'expliquer la portée et la forme d'application des normes qui régissent le droit de vote des réunions du Conseil.

0.8 Questions diverses - document IICA/JIA/Doc. 368 (15)

0.8.1 Le représentant du Nicaragua se réfère au point de l'ordre du jour qui porte sur la Déclaration des ministres de l'Agriculture. Il demande s'il faut entendre que cette déclaration sera approuvée ; il rappelle les réserves qu'il avait exprimées à cet égard lors de la réunion des délégués ministériels et il affirme que son pays ne la signera pas.

0.8.2 Le secrétaire technique explique que le texte de cette déclaration a été distribué, qu'il a été analysé et débattu à la réunion des délégués ministériels, qu'il semble acceptable pour les pays, sauf si, au moment de sa lecture en plénière, il donne lieu à un commentaire, un ajout ou à toute autre suggestion d'ajustement.

0.9 *Clôture*

0.9.1 La séance préparatoire de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil prend fin le 22 octobre 2015 à 9h34.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1.1 Ouverture

- 1.1.1 La première séance plénière de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence le 22 octobre 2015 à 09h40, dans les salons Mimosa I et II de l'hôtel Fairmont Mayakoba, à Cancún, sur la Riviera Maya, au Mexique. Elle est présidée par Monsieur José Calzada Roviroso, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation du Mexique.

1.2 Résultats de la coopération technique

- 1.2.1 Monsieur Víctor M. Villalobos, Directeur général de l'IICA, souligne l'importance du renforcement financier de l'Institut si l'on souhaite qu'il continue d'offrir la coopération technique aux États membres à hauteur de ce qui se fait actuellement et avec la même qualité.
- 1.2.2 Il mentionne les principaux domaines d'impact du nouveau modèle de coopération, parmi lesquels la formulation de politiques agricoles, la santé agricole et la sécurité sanitaire des aliments, le renforcement des capacités agro-industrielles et d'innovation, le développement territorial et l'adaptation aux changements climatiques.
- 1.2.3 Il énumère également certains des résultats, parmi les plus significatifs, obtenus jusqu'à aujourd'hui grâce aux actions de coopération technique de l'Institut. Dans le domaine de la santé agricole et de la sécurité sanitaire des aliments, il a été possible de réunir plus de 60 délégués des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes (ALC) ainsi que d'Afrique, afin d'analyser des propositions de normes internationales de sécurité sanitaire des aliments, dans le cadre du Codex Alimentarius.
- 1.2.4 Il explique ensuite qu'il a également été possible de réunir plus de 20 représentants des ministères de l'environnement et de l'agriculture de 19 pays des régions du Centre, des Andes et du Sud et d'avancer ainsi vers une position mieux articulée sur l'agriculture et l'environnement, surtout dans le cadre des conférences de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et en vue de la prochaine COP21 qui aura lieu en France.

- 1.2.5 En matière de coopération horizontale, explique-t-il, un programme de bourses est soutenu, grâce à un partenariat avec le gouvernement mexicain, depuis trois ans, pour les citoyens des pays de la région de l'ALC qui souhaitent faire des études de troisième cycle dans des institutions mexicaines d'enseignement supérieur de haut niveau. Jusqu'à présent, 423 étudiants de 22 pays membres de l'Institut en ont bénéficié. Il mentionne qu'avec le ministère mexicain de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation (SAGARPA), une aide est fournie aux Caraïbes et à l'Amérique Centrale, grâce à un programme de renforcement des capacités en agriculture, auquel ont participé jusqu'à présent 1338 techniciens.
- 1.2.6 Le directeur général ajoute que l'IICA est au service de ses États membres, qui doivent tirer parti de sa force institutionnelle, mais qui doivent aussi y contribuer par leur soutien. Finalement, il remercie les pays pour leur aide financière et il précise que chaque dollar investi dans l'IICA favorise le secteur agricole des États membres.
- 1.3 *Situation financière, programmatique et budgétaire de l'IICA*
- 1.3.1 Programme budget 2016-2017
- 1.3.1.1 Monsieur Carlos O'Farrill, Secrétaire des services institutionnels de l'IICA, expose les principaux critères d'exécution du programme-budget pour la période biennale 2016-2017. Il précise qu'il a été élaboré sur la base d'un modèle holistique et dynamique, compatible avec le contenu du Plan stratégique (PE) de l'Institut pour la période 2010-2020 et avec son Plan à moyen terme (PMT) pour 2014-2018.
- 1.3.1.2 Il indique que le Budget, pour la période biennale, a été structuré sur les aspects stratégiques de ces plans et que sa mise en œuvre cible les quatre instruments du PMT : a) les projets phare (PI), b) les actions de réaction rapide (ARR), c) les projets du Fonds de coopération technique (FonCT) et d) les projets financés à l'aide de ressources externes. Il signale que la base sur laquelle se construit le budget de l'IICA est, d'une part le barème des quotes-parts, fixées à partir du système de calcul des quotes-parts de l'Organisation des États américains (OEA), et d'autre part le Fonds des recettes diverses.
- 1.3.1.3 Il ajoute qu'une menace importante pèse sur les finances de l'institution en raison de l'épuisement de ce fonds, qui diminue à cause des changements dans les politiques financières et fiscales des pays. Par conséquent, selon lui, la proposition d'augmenter les quotes-parts de 6,57% permet de récupérer

l'épuisement de cette source financière ; des contributions supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir couvrir les augmentations des coûts liés à l'inflation, aux politiques salariales et autres ; ces mesures financières permettront à l'IICA de maintenir le niveau des opérations et de remplir les engagements énoncés dans le PMT.

1.3.1.4 Il mentionne en outre que la proposition de budget des recettes 2016-2017 est de 34,9 millions USD, dont 30,6 millions correspondent aux quotes-parts des États membres et 4,3 millions à des revenus divers. Cette proposition inclut l'application du nouveau barème des quotes-parts approuvé par l'OEA, une augmentation de 6,57%, et des surcotes estimées qui devraient être ratifiées par les États membres.

1.3.1.5 Il présente en outre le budget des dépenses pour la période biennale, en signalant que sa répartition sera fondée sur le montant des recettes perçues. Ce budget des dépenses permettra de financer ce qui suit : a) les projets phare, b) les actions de réaction rapide, c) les projets du FonCT, d) les structures de base des représentations de l'Institut dans les États membres, e) les services et les actions de soutien technique (y compris les contributions au CARDI et au CATIE), f) les unités de direction et g) les activités institutionnelles.

1.3.2 Renforcement financier

1.3.2.1 Le secrétaire des services institutionnels commente la nécessité d'augmenter le budget des quotes-parts de 10,5% en moyenne, afin de satisfaire aux exigences du PMT. Il explique que, si le budget n'augmente pas, le personnel qualifié et la capacité opérationnelle diminueront. Il souligne que les investissements faits par les États membres dans l'IICA leur garantiront une retombée hautement positive et la création de valeur dans le secteur agricole.

1.3.2.2 Il ajoute que le renforcement financier produira, entre autres, les effets positifs suivants : a) conserver le soutien aux services de santé agricole dans les États membres, b) continuer de renforcer les capacités pour la gestion des chaînes agroalimentaires, la commercialisation et le soutien des politiques publiques, et c) construire de nouveaux partenariats stratégiques, fondés sur la solidité des institutions, afin de générer des projets avec d'autres organisations. Il conclut en signalant que l'IICA est un partenaire efficace, souple, de nature redistributive, et fiable.

1.3.3 Rapport sur le recouvrement des quotes-parts

1.3.3.1 Le secrétaire des services institutionnels fait connaître la situation actualisée du paiement des quotes-parts des États membres. Il signale que quatorze pays sont à jour, dix-neuf en situation régulière, aucun en situation spéciale et un pays est en retard de paiement. Il remercie les pays pour les efforts consentis afin de régler leurs quotes-parts en temps opportun et il insiste sur l'importance que cela représente pour l'Institut.

1.3.4 États financiers 2013-2014 et rapport des commissaires aux comptes

1.3.4.1 Le secrétaire des services institutionnels présente le résultat de la vérification externe de 2014, confié au cabinet Deloitte, qui conclut que "les états financiers de l'IICA présentent raisonnablement, dans tous ses aspects importants, la position financière de l'Institut au 31 décembre 2014".

1.3.4.2 Il fait observer que les éléments probants obtenus ont été considérés comme suffisants et appropriés et qu'ils fournissent la base de soutien d'une opinion qualifiée. Il ajoute que la base de sa qualification est due au fait que certaines des provisions d'indemnisation pour cessation de service du personnel exigent des études actuarielles, conformément aux principes comptables généralement acceptés aux États-Unis.

1.3.5 Rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)

1.3.5.1 Monsieur Steve Rickrode, Sous-inspecteur général adjoint pour la vérification du Bureau de l'inspecteur général, au ministère de l'Agriculture des États-Unis, membre du Comité de révision de la vérification (CRV), présente le rapport à la plénière.

1.3.5.2 Il observe que, conformément au statut du CRV, ce dernier a l'obligation de signaler au Comité exécutif et au Conseil, tout aspect qui, selon lui, peut constituer une violation des normes et des règlements qui régissent les opérations de la direction générale.

1.3.5.3 Il annonce ensuite que le CRV a effectué la révision annuelle des états financiers vérifiés pour les années ayant pris fin respectivement en décembre 2013 et 2014. Le CRV a jugé que le travail des commissaires aux comptes respecte les normes internationales d'audit ainsi que les règlements de l'IICA.

- 1.3.5.4 Il indique que le CRV a revu et examiné l'opinion qualifiée des commissaires aux comptes en ce qui concerne les deux aspects suivants de contrôle interne :
i) absence d'études actuarielles sur les indemnités de cessation de service et
ii) absence d'analyse de vulnérabilités susceptible d'identifier d'éventuelles erreurs de sécurité, en rapport avec les infrastructures de technologie de l'information de l'IICA. Concernant le premier point, le CRV reconnaît les actions de l'administration en vue de réaliser certaines études actuarielles et suggère que l'IICA envisage, de réaliser, plus tard, des études supplémentaires afin de garantir la valorisation des indemnités de fin de contrat. Pour ce qui est du second point, l'IICA devrait envisager une évaluation de l'analyse des vulnérabilités en fonction de la disponibilité des ressources.
- 1.3.5.5 Il signale, pour terminer, que le CRV a examiné la note incluse dans les états financiers, relative au Programme AIS en Colombie, que le CRV reconnaît l'effort soutenu de l'IICA en vue de résoudre le problème, qu'il lui semble que l'Institut a tenu compte du risque associé à un éventuel procès et qu'il prend la situation en charge de manière appropriée.
- 1.3.6 Récupération des coûts indirects proportionnels (RECIP-TIN)
- 1.3.6.1 Le secrétaire des services institutionnels ajoute que, grâce aux efforts consentis par l'Institut dans les pays, le pourcentage de récupération des coûts indirects proportionnels actuels (RECIP-TIN) a augmenté de près de deux points de pourcentage, si l'on compare avec l'année 2008, ce qui le rapproche du niveau cible de 8%.
- 1.3.7 Analyse et commentaires
- 1.3.7.1 Le président ouvre la séance de commentaires et d'analyse des présentations précédentes.
- 1.3.7.2 Les représentants remercient le Mexique, le ministère SAGARPA et l'IICA pour leur hospitalité. Ils expriment leur reconnaissance pour la coopération technique qu'offre l'Institut par l'intermédiaire de ses spécialistes et de ses représentants et ils soulignent l'importance de son action dans les efforts nationaux pour le développement durable et inclusif du secteur agricole et des territoires ruraux.
- 1.3.7.3 Les représentants d'Antigua et Barbuda, de l'Argentine, de la Barbade, du Brésil, du Canada, du Chili, du Costa Rica, de la Dominique, de l'Équateur, des États-Unis, de la Grenade, du Guatemala, du Guyana, de Haïti, du

Honduras, du Nicaragua, de Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République Dominicaine, de Saint Christophe et Nevis, du Surinam et du Venezuela manifestent le soutien de leurs pays à la proposition de renforcement financier grâce à l'augmentation des quotes-parts des États membres et se montrent prêts à assumer cet engagement vis-à-vis du budget de l'IICA, afin de rétablir le niveau des revenus, affecté par la diminution des recettes diverses.

- 1.3.7.4 Le représentant du Surinam ajoute que cette augmentation devrait même être supérieure à 10%, pour que l'Institut soit en mesure d'offrir de meilleurs services.
- 1.3.7.5 La représentante d'Haïti insiste sur le fait que, de même que les pays ont besoin de l'IICA, l'Institut aussi doit pouvoir compter sur le soutien des pays.
- 1.3.7.6 Le représentant du Panama remercie l'IICA pour les précisions apportées sur la situation financière et souligne l'appui que l'Institut offre aux pays en matière d'agriculture et d'autres questions qui sont du ressort de différentes institutions.
- 1.3.7.7 Le représentant de la Dominique souligne la forte capacité de réaction de l'IICA devant les récents événements climatiques néfastes, ainsi que le fait qu'il soit l'agence d'exécution des actions financées par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).
- 1.3.7.8 Le représentant des États Unis se dit satisfait de la proposition de budget pour la prochaine période biennale. Il indique que "l'IICA, ce sont tous les pays" et il demande à l'Institut d'assumer un rôle ferme de leadership pour les thèmes communs de l'agriculture, afin de relever ensemble les défis.
- 1.3.7.9 La représentante de l'Argentine affirme que, bien que le budget national soit déjà approuvé pour 2016, son pays fera son possible pour régler dès 2016 sa quote-part augmentée ainsi que sa surcote.
- 1.3.7.10 Le représentant de Saint Christophe et Nevis souligne que, pour les Caraïbes, il est important de recevoir plus de soutien grâce à la coopération horizontale, en raison des besoins et des tâches à remplir par la région et de ses ressources limitées, par rapport aux autres pays de la région.
- 1.3.7.11 Les représentants du Chile, du Costa Rica, de l'Équateur, du Honduras, du Paraguay et du Pérou expriment le soutien de leurs gouvernements à l'augmentation proposé des quotes-parts, mais précisent que leurs budgets

nationaux pour 2016 ont déjà été approuvés ou sont en cours d'approbation et qu'ils ne peuvent s'engager à payer l'augmentation avant 2017.

- 1.3.7.12 Le représentant du Nicaragua se montre d'accord avec l'augmentation des quotes-parts, il signale que son pays apporte une contribution qui dépasse de 30% la quote-part fixée (surcote) et qu'en 2016 il ne peut s'engager qu'à maintenir sa quote-part qui inclut les 30% supplémentaires.
- 1.3.7.13 Le représentant du Brésil réaffirme son engagement envers l'IICA et met l'accent sur le travail de l'Institut dans divers domaines, ainsi que son travail en tant qu'organisme coordinateur des efforts interinstitutionnels et interministériels. Il explique néanmoins qu'en raison des problèmes internes et du réajustement fiscal, son gouvernement ne peut prendre aucun engagement en matière d'augmentation de sa quote-part avant 2017.
- 1.3.7.14 Le représentant du Venezuela apprécie la proposition d'augmentation des quotes-parts, mais il explique qu'en raison de la situation conjoncturelle particulière dans laquelle se trouve son pays, il n'est pas en mesure d'assumer l'engagement à apporter une augmentation supplémentaire de la quote-part. Il précise néanmoins que cette possibilité sera réévaluée au fur et à mesure que des progrès seront faits pour résoudre cette situation conjoncturelle.
- 1.3.7.15 Le directeur général remercie les représentants, au nom de l'IICA, de son personnel, et en son nom propre, pour leurs déclarations sur l'utilité de la coopération technique offerte par l'Institut. Il signale que le soutien exprimé renforce sa volonté de continuer à aider les États membres. Il indique que leurs efforts visant à investir dans l'IICA se traduiront en ressources destinées à la coopération technique et il réaffirme qu'il est prêt à continuer à collaborer, conformément aux priorités continentales, pour le bénéfice de l'agriculture.

1.4 Lecture et approbation des projets de résolution

- 1.4.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Élaboration de procédures pour l'analyse des risques sanitaires et phytosanitaires pour les pays des Amériques". Le président offre ensuite la parole aux représentants des pays membres de l'IICA.
- 1.4.2 Le représentant de l'Uruguay rappelle que, la veille, à la réunion du panel, on avait insisté sur la coopération régionale en vue de la création de biens publics régionaux. Il informe également que le Conseil agricole du Sud (CAS) s'est réuni quelques jours auparavant pour définir les thèmes prioritaires, dont la

santé végétale et la santé animale. Il explique que le CAS s'appuie sur deux des organisations régionales mentionnées dans le projet de résolution : le Comité vétérinaire permanent (CVP) et le Comité de santé végétale du Cône Sud (COSAVE), et que, logiquement cette question aurait dû être abordée au CAS.

- 1.4.3 Il considère que l'initiative proposée par le Brésil de créer un groupe de travail est une bonne idée, mais qu'il faut se pencher sur la façon de présenter la résolution, car chaque pays possède des capacités différentes et qu'il ne sera pas nécessairement possible de définir des procédures uniformes pour l'évaluation des risques. Il est de l'avis que ce soit l'IICA qui coordonne le groupe de travail proposé. En sa qualité de président temporaire du CAS, il ajoute qu'il en fera la proposition auprès de ce mécanisme régional.
- 1.4.4 Le représentant de la Jamaïque demande que parmi les mécanismes régionaux cités au premier paragraphe du dispositif, soit inclus le Caribbean Agricultural Health and Food Safety Agency (CAHFSA), récemment créé dans le cadre de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).
- 1.4.5 Le représentant du Chili remercie le Brésil pour sa proposition, mais il précise que la résolution doit faire en sorte que le groupe de travail s'attache à détecter les lacunes dans l'évaluation des risques et à analyser la possibilité de créer des procédures de base communes. Il ajoute que, dans son pays, la définition des risques dépend de normes fixées par l'Organisation mondiale de santé animale (OIE), par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et par le CODEX Alimentarius. Il pense que chaque pays affiche des différences en matière de capacité installée et d'insertion commerciale, assorties d'exigences distinctes selon les marchés importateurs de chacun, et qu'il ne faut pas, dans la résolution, inclure la définition de normes communes.
- 1.4.6 Le représentant du Paraguay souligne l'importance de l'évaluation des risques, mais il est d'accord avec ce qui a été dit par les représentants de l'Uruguay et du Chili. Il recommande d'approfondir l'étude de la question.
- 1.4.7 Selon le représentant du Nicaragua, ce thème est indiscutablement important, mais les conditions ne sont pas réunies, en ce moment, pour procéder au débat sur cette résolution. Il admet la nécessité d'approfondir l'analyse des particularités de chaque pays et précise que l'OIRSA est l'organisme régional spécialisé en matière de santé agricole.

- 1.4.8 La représentante de l'Argentine est d'accord avec les interventions des représentants de l'Uruguay, du Chili et du Paraguay. Elle souligne l'importance de la création d'un groupe de travail, comme le propose le Brésil mais elle se demande s'il faut, pour cela adopter une résolution. Elle pense qu'il est important de consolider les mécanismes régionaux et considère, par conséquent, que la question aurait dû être examinée au sein du CAS.
- 1.4.9 Le représentant du Brésil précise que la proposition de son pays a pour objectif d'amorcer un débat sur la question de l'évaluation des risques et non de créer des normes pour tous. Il signale que le groupe de travail proposé aurait pour but de débattre de la question, d'analyser les besoins de chaque pays, de renforcer les organisations afin que toutes puissent améliorer l'analyse des risques, et de consolider le groupe des pays américains auprès des instances internationales.
- 1.4.10 Le directeur général propose au représentant du Brésil de revoir la résolution, afin d'y incorporer les remarques des différents États membres.
- 1.4.11 Le représentant de l'Équateur fait observer que l'intervention du représentant du Brésil précise l'intention de la proposition, mais que ce n'est pas ce qui apparaît dans le projet de résolution tel qu'il est présenté.
- 1.4.12 Le représentant des États-Unis félicite le Brésil d'avoir présenté la question et il se propose de collaborer à la rédaction suggérée par le directeur général, mais il insiste sur la nécessité d'approuver une résolution dans ce domaine.
- 1.4.13 Le représentant du Brésil accepte la proposition du directeur général et s'engage à préparer, avec les autres représentants, la rédaction d'une nouvelle résolution.
- 1.4.14 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Programme-budget 2016-2017". Après quoi, le président offre la parole aux représentants des pays membres de l'IICA pour qu'ils se prononcent.
- 1.4.15 Le représentant du Nicaragua indique qu'il faut préciser, dans le cas de son pays, que la quote-part qu'il verse est maintenue.
- 1.4.16 Le secrétaire des services institutionnels de l'IICA signale ce qui suit : a) la résolution est accompagnée, en annexe, d'un tableau qui sera complété conformément à ce qui a été approuvé et aux interventions des ministres et des représentants lors de la séance, puis envoyé dans les prochaines semaines ;

b) on prend note du fait que certains pays ont déjà approuvé leurs budgets et qu'ils ne sont pas en mesure de régler le montant de leur quote-part avec l'augmentation, raison pour laquelle la quote-part sera enregistrée comme restant à payer et des initiatives bilatérales seront menées pour gérer chacun de ces cas ; et c) certains pays apportent volontairement une contribution de surcote, ce qui sera également géré de manière bilatérale.

- 1.4.17 Le représentant du Pérou signale que, conformément à ce qu'a dit le secrétaire des services institutionnels, le montant total devra aussi être réajusté conformément aux déclarations des pays, et le montant réel sera différent de celui qui sera calculé dans quelques jours.
- 1.4.18 Le secrétaire des services institutionnels indique que le représentant du Pérou est dans le vrai. Il explique que le budget global est proche de celui avec lequel nous devons amorcer l'année qui vient et que l'information sera transmise ultérieurement. Le projet de résolution "Programme-budget 2016-2017" est approuvé sans modification.
- 1.5 *Rapport du représentant du Conseil devant le Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pendant la période 2013-2014*
- 1.5.1 Le secrétaire technique indique qu'en vertu de la résolution n° 585 de la Trente-quatrième Réunion ordinaire du Comité exécutif du 22 mai 2014, qui demande au directeur général de l'IICA de présenter à la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil, le rapport du représentant du Conseil devant le Conseil supérieur du CATIE pendant la période 2013-2014, ce rapport se trouve à la disposition des participants sur le système d'information de cette réunion.
- 1.6 *Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil et des Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions du Comité exécutif*
- 1.6.1 Le secrétaire technique signale que le rapport sur la mise en œuvre des résolutions adoptées à la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil (2013) et aux Trente-quatrième (2014) et Trente-cinquième (2015) réunions ordinaires du Comité exécutif sont disponibles sur le système d'information de cette réunion.

- 1.7 *Rapport sur les réunions ministérielles de l'agriculture et le Plan AGRO 2003-2015 pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques*
- 1.7.1 Le secrétaire technique signale que l'intention du Plan AGRO, approuvé en 2003, était de coordonner les efforts liés au processus des Sommets des Amériques, en matière de développement rural et d'agriculture. Néanmoins, ajoute-t-il, étant donné que l'achèvement de l'exécution du plan était fixé en 2015, un rapport a été élaboré sur cette question, disponible également sur le système d'information de cette réunion du Conseil, et les représentants sont invités à faire des observations s'ils le souhaitent.
- 1.8 *Rapport des actions conjointes réalisées par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) entre 2013 et 2015*
- 1.8.1 Le secrétaire technique fait référence au mandat confié par le Conseil à l'IICA de travailler de manière plus coordonnée avec la FAO. Il indique qu'à cet effet, les directeurs généraux des deux institutions ont signé un accord de collaboration. Il précise que le rapport sur les activités conjointes réalisées est disponible sur le système d'information de cette réunion. Il ajoute que ce programme conjoint est axé sur la construction de biens publics internationaux, la prise en charge des urgences, la mise au point de politiques et l'élaboration du document "Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques", auquel a également participé la CEPAL.
- 1.9 *Prolongation du contrat signé entre le gouvernement du Costa Rica et l'IICA sur le CATIE*
- 1.9.1 Le représentant du Costa Rica fait référence au projet de résolution relatif à la prolongation du contrat signé entre le gouvernement de la République du Costa Rica et l'IICA sur le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE). Il commence par souligner l'importance de la science pour relever les défis que nous imposent les nouvelles réalités, comme augmenter la productivité sans porter atteinte à l'environnement, surmonter le changement climatique et éradiquer la pauvreté rurale.
- 1.9.2 Il souligne ensuite que le CATIE est une institution qui contribue à relever ces défis, à partir de la recherche, de l'éducation avancée et de la vulgarisation et qu'il s'agit d'une entité universitaire, dont le mandat est de consolider l'agriculture, particulièrement dans l'Amérique tropicale.

- 1.9.3 Il explique que l'accord cité plus haut est le cadre juridique du CATIE, qui doit être approuvé par l'Assemblée législative du Costa Rica et qui se renouvelle de façon automatique tous les 20 ans, s'il n'y a pas d'objection. Étant donné que le contrat prend fin en 2020, et en tenant compte de l'importance de sa continuité du point de vue de la durabilité du CATIE, de la sécurité juridique pour les bailleurs de fonds puisque la période d'exécution de certains projets dépasse les cinq années— et de la sécurité juridique pour les étudiants, il prie le Conseil d'indiquer, dans une résolution formulée dans la présente réunion, sa volonté que le CATIE continue de fonctionner.
- 1.9.4 Commentaires
- 1.9.4.1 Le représentant du Honduras appuie la position du Costa Rica. Il se dit satisfait du fonctionnement du CATIE et, après avoir entendu les explications sur le règlement, son pays est d'accord avec la proposition qui est faite.
- 1.9.4.2 Le représentant des États-Unis soutient fermement le Costa Rica, il affirme que le CATIE est très important pour les Amériques et qu'il doit continuer de fonctionner, que son enveloppe financière ne soit pas affectée et qu'il n'y ait aucune incidence négative pour les étudiants.
- 1.9.4.3 Le représentant du Guatemala fait observer qu'une résolution a été adoptée au Conseil supérieur du CATIE afin d'entreprendre les démarches nécessaires et de soutenir les suggestions faites par le représentant du Costa Rica.
- 1.9.4.4 Le directeur général exprime le soutien de l'Institut en vue de travailler de manière coordonnée et conjointe avec le CATIE. Il estime qu'il faut continuer à consolider les deux institutions et ajoute que l'IICA continuera de travailler en étroite liaison avec le CATIE, afin que ce dernier remplisse ses mandats.
- 1.10 Clôture
- 1.10.1 La première séance plénière de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil est levée le jeudi 22 octobre 2015 à 12h21.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2.1 Ouverture

2.1.1 La deuxième séance plénière de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) s'ouvre le 2 octobre 2015 à 15h05, dans les salons Mimosa I et II de l'hôtel Fairmont Mayakoba, à Cancún, sur la Riviera Maya, au Mexique, sous la présidence de Monsieur José Calzada Roviroso, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation du Mexique.

2.2 Exposé sur la Déclaration des ministres de l'Agriculture, Mexique 2015

2.2.1 Le président demande au président de la Réunion des délégués ministériels de présenter la Déclaration des ministres de l'Agriculture.

2.2.2 Le président de la Réunion des délégués ministériels indique que le document contenant la proposition de Déclaration des ministres de l'Agriculture a été distribué à tous les représentants des États membres et il souligne que le contenu de la déclaration peut se résumer en huit grands thèmes :

- L'importance d'y inclure les accords et déclarations internationales qui, par leur influence sur le continent, augmentent le soutien constitutionnel pour atteindre les objectifs de la compétitivité, de l'équité et de la gouvernance.
- Le rôle prépondérant que joue l'agriculture en tant qu'activité stratégique pour le développement économique, tout particulièrement pour l'éradication de la pauvreté.
- L'engagement à orienter la politique publique vers la poursuite d'objectifs partagés, dans le cadre d'un profond respect de la souveraineté de chacun des États membres en matière d'établissement des thèmes prioritaires dans le cadre de leur agenda interne.
- La conception de politiques publiques, fondées sur des activités durables et sur la protection de l'environnement, qui encouragent la productivité.
- L'importance du savoir et de l'innovation technologique, comme facteurs indispensables pour atteindre une productivité compétitive, durable et inclusive.
- L'idée que la productivité est un objectif transversal à caractère multifactoriel, multidimensionnel et multisectoriel qui regroupe des actions

conjointes et coordonnées orientées vers des changements significatifs qui permettent de produire plus d'aliments.

- Le développement d'un processus continu de modernisation des institutions qui leur permette de relever les défis actuels en termes de productivité. Ce processus devra inclure un investissement en capital humain et en infrastructures, entre autres aspects.
- La création d'un équilibre entre les connaissances scientifiques et le savoir ancestral afin de promouvoir un système éducatif moderne, inclusif et de qualité pour tous les acteurs du monde de l'agriculture et du milieu rural.

2.2.3 Il ajoute que le représentant du Nicaragua a demandé de transmettre à la plénière le message suivant : "Le Nicaragua émet une réserve quant à la totalité du contenu de la Déclaration, tout en reconnaissant qu'elle respecte les formes politiques et les modèles de gouvernement de chaque pays".

2.2.4 Il signale ensuite que les différents points de vue et positions relatives à la productivité, exprimés pendant la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2015, ont permis de comprendre les différentes situations dans lesquelles se trouvent les pays. Il met l'accent sur le fait que le dialogue a été axé sur la création d'une infrastructure institutionnelle en vue de la collaboration et de la solidarité entre tous les États membres de l'IICA.

2.3 Cérémonie d'adoption et de signature de la Déclaration des ministres de l'Agriculture, Mexique 2015

2.3.1 Le Président invite les représentants des pays à exprimer leur soutien à la Déclaration des ministres de l'Agriculture Mexique 2015 et il les prie de la signer dans les quatre langues officielles de l'Institut.

2.3.2 Les ministres et chefs de délégation commencent à signer la déclaration à 15h25, ce 22 octobre 2015, à l'exception du Nicaragua, pour les raisons exposées par le président de la Réunion des délégués ministériels.

2.4 Lecture et approbation des projets de résolution

2.4.1 Le rapporteur de la réunion donne lecture des projets de résolution suivants : Rapport "Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard sur l'Amérique Latine et les Caraïbes 2015-2016"; "Date et lieu de la Dix-neuvième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)"; "Prolongation du contrat signé entre le gouvernement de la République du Costa Rica et l'Institut interaméricain de

coopération pour l'agriculture (IICA) relatif au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)"; "Les réunions ministérielles de l'agriculture et le Plan AGRO 2003-2015"; "Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et des Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif"; "Processus institutionnel pour la formulation et la présentation de propositions en vue du renforcement financier de l'Institut et de sa restructuration stratégique"; "États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2013 et 2014, rapport des commissaires aux comptes et Vingtième et Vingt-et-unième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)"; "Rapport sur le recouvrement des quotes-parts"; "Remerciements au gouvernement mexicain"; et "Groupe de travail en vue d'améliorer les capacités des pays des Amériques en matière d'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires". Tous les projets de résolution cités sont approuvés sans modification.

2.5 Clôture

- 2.5.1 La deuxième séance plénière de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil est levée le 22 octobre 2015 à 15h25.

SÉANCE DE CLÔTURE

3.1 Ouverture

- 3.1.1 La séance de clôture de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain d'agriculture (le Conseil) commence le 22 octobre 2015 à 15h50, dans les salons Mimosa I et II de l'hôtel Fairmont Mayakoba, à Cancún, sur la Riviera Maya, au Mexique, sous la présidence de Monsieur José Calzada Roviroso, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation du Mexique.

3.2 Allocution du directeur général de l'IICA

- 3.2.1 Le directeur général de l'IICA exprime ses remerciements pour le soutien apporté par tous les représentants aux questions abordées pendant la réunion, pour leurs contributions lors du forum technique et pour la signature de la Déclaration des ministres de l'Agriculture, Mexique 2015.
- 3.2.2 Il considère que l'approbation de l'augmentation du barème des quotes-parts est un témoignage du soutien de l'IICA par les États membres. Il indique que cette augmentation surmonte la barrière du gel des quotes-parts pendant 20 ans. Il signale que l'institution s'engage à offrir des services de coopération technique, en plus grande quantité et de meilleure qualité.
- 3.2.3 Il remercie le gouvernement et le peuple du Mexique pour son accueil, et le ministre mexicain de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation, qui a assuré la présidence de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil, pour l'excellente direction de la réunion. Finalement, il remercie tout le personnel d'appui pour son excellent travail.

3.3 Allocution du président du Conseil

- 3.3.1 Le président du Conseil remercie les pays membres de l'IICA pour la confiance faite au Mexique, il y a deux ans, en lui accordant d'être le siège de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil.
- 3.3.2 Il exprime sa reconnaissance aux représentants des États membres pour leur participation et leurs contributions qui ont permis un dialogue franc et ouvert,

ainsi que des débats positifs et bénéfiques pour la croissance collective du continent.

3.3.3 Il juge très utiles les accords atteints en vue d'accroître la productivité et la conscience collective de l'importance de la production d'aliments, et de resserrer les liens entre les peuples des Amériques.

3.4 Clôture

3.4.1 La séance de clôture de la Dix-huitième Réunion ordinaire du Conseil prend fin le 22 octobre 2015 à 16h00.

**DÉCLARATION DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE, MEXIQUE 2015**

**RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE
DES AMÉRIQUES 2015**

“Cultiver mieux, produire plus, nourrir le monde”

**DÉCLARATION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE,
MEXIQUE 2015**

Nous, les Ministres et les Secrétaires d'État de l'Agriculture des Amériques, réunis à Riviera Maya, Quintana Roo, au Mexique, du 20 au 22 octobre 2015, dans le but de dialoguer, de prendre des engagements et de demander le soutien de la coopération internationale afin de promouvoir une meilleure productivité agricole, compétitive, inclusive et durable, qui puisse contribuer au développement durable des pays des Amériques, sommes parvenus à un consensus sur la présente déclaration, dans les termes suivants :

État donné que :

1. Dans les Amériques, cette déclaration se situe dans le contexte des mandats adoptés par les chefs d'État et de gouvernement aux Sommets des Amériques, des résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, principalement sur le développement durable, l'innovation, l'eau et l'énergie, et des accords des réunions continentales précédentes des Ministres de l'Agriculture, conclus en vue d'atteindre les objectifs de compétitivité, de durabilité, d'équité et de gouvernance.
2. Dans le domaine des accords mondiaux sur le développement, la Déclaration cherche à contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable, pour la plupart liés à l'agriculture et au développement rural, tels qu'ils figurent dans le document *"Transformer notre monde : Le programme de développement durable à l'horizon 2030"*, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015.
3. A été adopté, à la troisième Conférence internationale sur le financement pour le développement, en juillet 2015, le *Programme d'action d'Addis-Abeba*, portant sur des questions d'intérêt touchant l'agriculture et le développement rural, comme les investissements, le financement, le commerce, les infrastructures, la science, la technologie, le développement des compétences et la coopération internationale pour le développement.

4. Des chefs d'État, des Ministres et des représentants de pays développés et en voie de développement, des dirigeants d'organismes multilatéraux et bilatéraux et des représentants d'organisations publiques et privées ont adopté des orientations de gestion de la coopération internationale pour le développement, dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005), dans le Programme d'action d'Accra (2008) et dans l'accord de Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement (2011), dans lesquels l'accent est mis sur l'alignement de la coopération internationale sur les priorités nationales, sur l'harmonisation de la coopération internationale et sur les grands efforts de partenariats pour le développement.
5. A été adoptée, à la troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement de 2014, la "SAMOA, la Voie à suivre" (Modalités d'action accélérée pour les petits États insulaires en voie de développement ou "PEID"), qui décrit les vulnérabilités et les ressources limitées des PEID et lance un appel au soutien de leurs efforts d'amélioration de leur résilience.
6. Le secrétariat de la Rencontre a soumis aux pays membres, pour leur information et leurs suggestions, un document technique intitulé "Une productivité compétitive, inclusive et durable : une occasion à saisir pour le continent américain" qui donne un aperçu de la situation et des défis de la productivité de l'agriculture en fait de compétitivité, de durabilité et d'inclusion.

Conscients que :

7. L'agriculture est une activité stratégique pour le développement et pour le bien-être des pays, qui contribue de manière significative au développement économique avec inclusion sociale et à la prospérité rurale et nationale, et qui est cruciale pour atteindre la sécurité alimentaire et pour éradiquer la pauvreté.
8. L'agriculture en général, et en particulier dans les Amériques, fait face à différents défis l'empêchant d'améliorer les taux de croissance de la productivité observés au cours des dernières années.
9. Les taux de productivité agricole dans les Amériques présentent une disparité importante parmi les pays et selon les types d'agriculture.
10. L'augmentation de la productivité de l'agriculture est une tâche à entreprendre de façon rapide, déterminée et intégrale, à partir d'une approche de coopération et de pratiques durables.

11. L'augmentation de la productivité exige une transformation de l'agriculture au moyen d'une large gamme d'innovations qui garantissent que cette productivité est compétitive, durable et inclusive.
12. Les pays des Amériques jouissent d'un potentiel important pour accroître la production et la productivité de l'agriculture. Il ne faut pas négliger pour autant le fait que, si certains pays peuvent compter sur des ressources abondantes - eau, sol, énergie, biodiversité, en plus des connaissances et des compétences humaines - d'autres pays, en particulier les PEID, doivent faire face à des défis tenant à leur vulnérabilité et à leurs ressources naturelles limitées, ce qui nuit à leurs efforts en vue d'augmenter leur productivité agricole.
13. L'augmentation de la productivité agricole exige un développement accéléré des capacités techniques et fonctionnelles des individus, des organisations et de la société afin d'en considérer les réalités complexes, à l'aide de solutions durables et de mesures d'adaptation aux changements climatiques.
14. L'augmentation de la productivité agricole est multifactorielle (terre, capital et travail), multidimensionnelle (économique, social, environnemental et institutionnel) et multisectorielle (secteurs public, privé et société civile), et atteindre cet objectif exige la participation, la concertation et l'action conjointe des différents acteurs nationaux et internationaux des secteurs public et privé.
15. Une augmentation de la productivité agricole d'une manière durable et inclusive est un des piliers essentiels pour parvenir à la sécurité alimentaire de nos peuples.

Nous appelons :

16. Les pays et entités de coopération, les organisations internationales de financement et les bailleurs de fonds, les centres de recherche et les mécanismes régionaux de recherche et d'innovation, à favoriser et à soutenir le développement de programmes nationaux, régionaux ou continentaux à plus large portée, axés sur les actions liées à l'augmentation de la productivité agricole, en tenant compte des priorités nationales et des politiques de développement conçues par les pays bénéficiaires.

Nous nous engageons à :

17. Renforcer, si besoin est, le leadership professionnel, la participation et la capacité proactive des Ministres de l'agriculture pour la définition et l'exécution

des politiques nationales afin d'améliorer la vision de l'État pour l'agriculture, et pour guider le secteur à travers les changements structurels requis pour l'amélioration de la productivité agricole jugés nécessaires, conformément aux politiques nationales de développement.

18. Maintenir le dialogue entre les représentants du secteur public agricole et d'autres secteurs afin d'analyser et d'élaborer des propositions consensuelles d'action en vue d'augmenter la productivité de l'agriculture de manière compétitive, durable et inclusive, dialogue qui contribue à l'éradication de la pauvreté et facilite la transmission de plus d'information destinée à conscientiser les populations.
19. Continuer à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des instruments favorables à la productivité, aux investissements, à l'innovation, aux infrastructures, à la science et à la technologie, à la santé animale et végétale et à l'innocuité alimentaire, et pour l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques, avec un accent particulier mis sur l'agriculture familiale et à petite échelle, à partir des actions suivantes :
 - a. Relancer et encourager les investissements publics orientés vers la mise à disposition de biens publics dans et pour l'agriculture.
 - b. Moderniser, si besoin est, les institutions du secteur public agricole et promouvoir les priorités pertinentes pour relever les défis auxquels fait face l'agriculture.
 - c. Promouvoir le développement rural et territorial au moyen de la gestion participative et de politiques pour la transformation et le développement durable du secteur agricole.
20. Évaluer, mettre sur pied et promouvoir, avec les acteurs et autorités pertinentes, selon les besoins, un système éducatif moderne et inclusif pour les acteurs de l'agriculture et du milieu rural, au moyen d'actions stratégiques pour :
 - a. Renforcer les compétences professionnelles et élaborer des programmes de formation en agriculture et des études en économie rurale et en développement rural, qui respectent les savoir-faire ancestraux et traditionnels.
 - b. Favoriser l'amélioration de la qualité et de la couverture de l'enseignement en milieu rural, des compétences des enseignants et de l'infrastructure éducative et mettre au point des programmes de formation des nouveaux producteurs agricoles, ciblant les jeunes, les familles de petits producteurs et les femmes.

- c. Créer des programmes permettant aux producteurs agricoles d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.
 - d. Renforcer l'esprit d'entreprise et les capacités d'organisation des producteurs agricoles et ruraux et élaborer des programmes de renforcement des capacités des producteurs afin qu'ils développent des projets productifs ou qu'ils y participent.
 - e. Élaborer et encourager des programmes d'éducation nutritionnelle visant à diminuer la malnutrition, l'obésité, la perte et le gaspillage des aliments, afin de favoriser la consommation d'aliments locaux sains et à améliorer l'utilisation des produits alimentaires.
21. Promouvoir et contribuer au renforcement d'une culture favorable aux systèmes d'innovation par une agriculture durable adaptée aux changements climatiques et intégrant des chaînes de valeur qui puissent favoriser la productivité, avec l'accent mis sur des actions stratégiques visant principalement à :
- a. Développer des instruments de politique publique qui encouragent, en fonction des priorités nationales et régionales, les investissements publics et privés ainsi que des mécanismes qui facilitent l'articulation entre les deux secteurs.
 - b. Encourager une gestion efficace et durable des ressources naturelles et des produits, des services, des processus et des technologies employés dans l'agriculture et dans les chaînes de valeur.
 - c. Consolider les liens entre les centres de recherche et de développement technologique et le secteur productif.
 - d. Identifier, analyser, diffuser et faire usage du savoir local et ancestral.
 - e. Renforcer la diffusion des connaissances scientifiques et des systèmes de recherche dont le travail implique l'amélioration de la production et des priorités stratégiques nationales.
 - f. Stimuler la création de réseaux interinstitutionnels et interrégionaux susceptibles de faciliter les flux d'information, y compris l'information scientifique fondée sur des données probantes et la gestion du savoir parmi les acteurs du domaine agricole et les chaînes de valeur.
 - g. Améliorer la collecte, la disponibilité et l'utilisation des données agricoles et nutritionnelles pour stimuler l'innovation, réduire le dédoublement des efforts, assurer une meilleure prise de décision et augmenter la transparence.
22. Soutenir la coopération en matière de commerce international de produits agricoles, en favorisant et en mettant en œuvre des actions en vue de :

- a. Consolider l'adoption de politiques de sécurité sanitaire, de santé et de commerce, fondées sur des principes scientifiques.
 - b. Œuvrer en vue d'une meilleure intégration commerciale interaméricaine.
23. Diriger l'élaboration d'initiatives conjointes, avec les organisations et les secteurs, qui renforcent une culture entrepreneuriale et un esprit d'entreprise dans l'agriculture et le milieu rural, incluant des actions visant à :
- a. Soutenir les producteurs agricoles et ruraux en matière de développement de l'esprit d'entreprise et d'organisation afin qu'ils puissent améliorer leurs capacités de négociation, leur participation aux marchés et leurs stratégies de développement durable et inclusif.
 - b. Accroître les accès à des moyens de production, au financement et à la gestion intégrée des risques, en incluant les jeunes, les agricultrices et les productrices rurales.
 - c. Appuyer la mise en œuvre de programmes sur la responsabilité sociale des entreprises et des principes d'investissement responsable dans l'agriculture et les chaînes de valeur.
 - d. Renforcer l'inclusion de petits producteurs et de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur.
 - e. Simplifier les démarches et améliorer les conditions d'affaires propices aux entreprises agricoles.
24. Promouvoir l'harmonisation de la coopération offerte par les organismes de coopération internationale pour le développement, qui opèrent dans chacun de nos pays, et l'alignement de leur coopération sur nos priorités nationales pour une agriculture plus productive, durable et inclusive. Nous entreprendrons les actions suivantes dans ce but :
- a. Demander, aux organisations internationales et régionales actives dans nos pays, d'inclure dans leurs programmes de coopération un programme d'intensification durable de l'agriculture, fondé sur les priorités du pays concerné.
 - b. Œuvrer de manière coordonnée avec les organismes de coopération internationale afin de combler les lacunes existantes en matière de productivité de l'agriculture.
 - c. Promouvoir le renforcement de la collaboration entre les organisations internationales apparentées, en matière d'analyse, d'études et de propositions pour le développement compétitif, durable et inclusif de la productivité.

- d. Faire appel à la collaboration pour concevoir les politiques et les programmes nationaux pour une agriculture productive, durable et inclusive.

Signée à Riviera Maya, Mexique, le 22 octobre de l'an deux mille quinze.

Antigua-et-Barbuda
ARTHUR MIBBS



Argentine
CARLA SEAIN



V. AL (GAY) GRAY
Bahamas



RALPH FARNUM
Barbade



Belize

Bolivie

Brésil
Tatiana Lipovetskaya
Palermo



Canada

FRED CORRELL

F. Correll

Chili

CARLOS FURCHÉ



Colombie

Costa Rica
Luis Felipe Araya Carallini



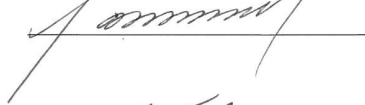
Dominique



El Salvador
Cedric Julio Reyes



Équateur
Javier Ponce



États-Unis d'Amérique
MICHAEL T. SCUSE
RHAND BHOZA
Grenade



Sebastian Marcucci
Guatemala



NOEL L. HOLDER
Guyana



Colette Blanchet
Haïti




Honduras
Ricardo Rivera



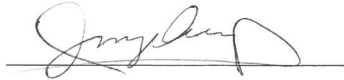
Jamaica

DONOVAN STANBERRY



Panamá

Jorge Araujo Arias



Paraguay

JORGE GATTINI



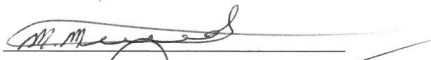
Peru

José Luis Chávez



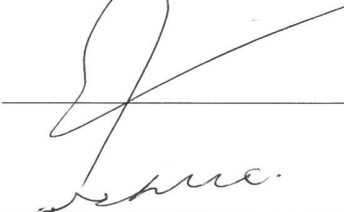
República Dominicana

LEONARDO MERCEDES



Saint Kitts e Nevis

Alexis Jeffers



São Vicente e Granadinas

ASMLEY R. CARM



Santa Lúcia

Moses J. Spindler



Suriname

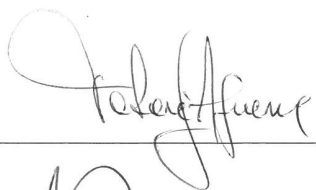
Djoemadie KASSAHOESDITAN



Trinidad e Tobago



TABARÉ AQUERÓN
Uruguay



Venezuela
JOSE AGUILAR



MEXICO

José Eduardo Calzada Rovirosa

Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural,
de la Pêche et de l'Alimentation (SAGARPA)

Président de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2015

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

Numéro	Titre	Page
A. Politique institutionnelle et services de coopération technique		
Res. 492	Rapport «Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes 2015-2016 »	85
Res. 499	Les réunions ministérielles de l'agriculture et le Plan Agro 2003-2015	99
Res. 500	Prolongation du contrat signé entre le gouvernement de la république du Costa Rica et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) relatif au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)	101
Res. 502	Groupe de travail pour l'amélioration des capacités des pays des Amériques pour l'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires	105
B. Questions budgétaires et financières		
Res. 493	Programme-budget 2016-2017	87
Res. 494	Rapport sur le recouvrement des quotes-parts	92
Res. 495	États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2013 et 2014, le rapport des commissaires aux comptes et Vingtième et Vingt-et-unième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)	94

Numéro	Titre	Page
Res. 501	Processus institutionnel pour la formulation et la présentation de propositions en vue du renforcement financier de l'Institut et de sa restructuration stratégique	103
C. Questions relatives aux organes de direction		
Res. 496	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et des Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif	96
Res. 497	Date et lieu de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	97
Res. 498	Remerciements au Gouvernement Mexicain	98

IICA/JIA/Res. 492 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 492

**RAPPORT SUR LES « PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES AMÉRIQUES : UN REGARD SUR
L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES 2015-2016 »**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes 2015-2016 »,

CONSIDÉRANT :

Que, dans la Déclaration ministérielle de Bávaro 2001, les pays des Amériques se sont engagés à s'occuper de la pauvreté rurale et à réaliser des progrès importants dans sa réduction ;

Que le Règlement intérieur du Conseil, dans son article 3.a, stipule qu'il incombe à cet organe de direction de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) de prendre connaissance du rapport du Directeur général sur l'état du développement de l'agriculture et du milieu rural dans les Amériques ; et

Que la Direction générale a présenté aux États membres de l'IICA le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes 2015-2016 », dans lequel est mis en évidence le rôle que joue l'agriculture dans la création d'emplois et la réduction de la pauvreté rurale,

DÉCIDE :

D'adopter le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes 2015-2016 » et de souligner son importance pour les gouvernements de la région, en tant qu'instrument de grande utilité pour leurs travaux d'analyse et d'élaboration de politiques.

IICA/JIA/Res. 493 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 493**PROGRAMME-BUDGET 2016-2017**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (Le Conseil), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 371 (15), "Proposition de Programme-Budget 2016-2017" et la Résolution IICA/CE/Res.597 (XXXV-O/15) du 16 juillet 2015, par laquelle le Comité exécutif, à sa Trente-cinquième réunion ordinaire, recommande au Conseil d'approuver le budget des dépenses pour les années 2016 et 2017 et d'envisager une augmentation du budget des quotes-parts de 6,57% ainsi que des contributions de surcotes convenues entre les États membres, afin de permettre de récupérer la perte de ressources du Fonds des recettes diverses pour la période biennale et les coûts supplémentaires générés par les effets inflationnistes en matière d'activités et de salaires, en vue de maintenir, au moins, le niveau d'activité de l'année 2015,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule :

- i. Dans son article 8.b, qu'il incombe au Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) d'"approuver le Programme-Budget de la période biennale et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres" ;
- ii. Dans son article 23, que "les États membres contribuent au soutien de l'Institut par des quotes-parts annuelles fixées par le Conseil, conformément au système de calcul des quotes-parts de l'Organisation des États américains" ;
- iii. Dans son article 14.b, qu'il incombe au Comité exécutif d'"examiner le Projet de Programme-Budget biennal soumis par le Directeur général au Conseil et de faire les observations et recommandations qu'il juge pertinentes" ;

Que le Directeur général de l'IICA a présenté la proposition de Programme-Budget 2016-2017 à la considération du Comité exécutif à sa Trente-cinquième réunion ordinaire, dans un format qui remplit les conditions de structure et de contenu prévues par les normes en vigueur et qui tient compte des recommandations proposées par le Comité exécutif en vue du renforcement financier de l'IICA ; et

Qu'afin de compenser l'épuisement irréversible du Fonds des recettes diverses et de conserver, au moins, le niveau d'activité de 2015, la proposition du programme budget envisage ce qui suit :

- i. une augmentation de 6,57% du budget des quotes-parts sur la base de la nouvelle échelle des quotes-parts de l'OEA ;
- ii. des contributions de surcotes convenues par les États membres afin d'atteindre, en moyenne, 10,5% d'augmentation nécessaire pour couvrir les coûts supplémentaires dus aux effets inflationnistes tant sur les activités que sur les salaires, et de maintenir le niveau de 2015,

DÉCIDE :

1. De reconnaître que le nouveau modèle du Programme Budget est clairement aligné sur le schéma stratégique institutionnel fixé dans le PMP 2014-2018 approuvé par le Comité exécutif et par le Conseil.
2. D'approuver la répartition globale des recettes du Fonds ordinaire de l'Institut pour la période biennale 2016-2017, pour 34 364 900 USD par an, financés grâce à la contribution des quotes-parts des États membres pour 30 064 900 USD par an, y compris les quotes-parts prévues et les contributions de surcotes, conformément aux montants indiqués par l'échelle jointe en "Annexe A", et aux ressources diverses pour 4 300 000 USD annuels, en provenance de recettes estimées à générer, ainsi que du Fonds des recettes diverses.
3. D'approuver l'utilisation des ressources pour le Programme Budget 2016-2017 des dépenses, conformément aux dotations pour les chapitres, titres et priorités stratégiques détaillées dans le document IICA/JIA/Doc. 371 (15), "Proposition de Programme-Budget 2016-2017" avec les modifications convenues, dont le résumé, par chapitre, est joint à l'"Annexe B".
4. D'autoriser le Directeur général de l'IICA à réaliser des transferts entre les chapitres du Programme Budget, à condition que leur total n'affecte pas substantiellement les priorités approuvées.

5. D'autoriser le Directeur général à apporter les modifications nécessaires à l'allocation des ressources approuvées dans la présente résolution, au cas où les recettes des exercices budgétaires 2016-2017 seraient inférieures aux estimations pour la période biennale, et à en informer, le cas échéant, le Comité exécutif et le Conseil.
6. De demander au Directeur général que toute contribution supplémentaire de surcote reçue, dépassant le montant total approuvé pour la période biennale 2016-2017, soit appliquée au Fonds régulier pour le programme de travail et pour les priorités identifiées dans le Programme-Budget 2016-2017, conformément au Plan à moyen terme approuvé par le Conseil.
7. De remercier les États membres pour les contributions de surcotes volontaires engagées pour le Programme Budget, ainsi que pour les contributions qu'ils envisagent de faire en vue de compléter le montant requis, afin de conserver, au moins, le niveau d'activité de 2015.

ANNEXE A
Barème des quotes-parts et contributions additionnelles des Etats membres et
et recettes diverses pour 2016-2017

ETATS MEMBRES	2016				2017			
	IICA				IICA			
	OEA ¹	QUOTES-PARTS ALLOUEES	CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES	TOTAL QUOTES-PARTS	OEA ¹	QUOTES-PARTS ALLOUEES	CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES	TOTAL QUOTES-PARTS
	%	USD ²	USD ²	USD ²	%	USD ²	USD ²	USD ²
Antigua-et-Barbuda	0,022	6.500	1.100	7.600	0,022	6.500	1.100	7.600
Argentine	2,400	703.600	247.000	950.600	2,400	703.600	247.000	950.600
Bahamas	0,049	14.400	7.000	21.400	0,049	14.400	7.000	21.400
Barbade	0,034	10.000	5.500	15.500	0,034	10.000	5.500	15.500
Belize	0,022	6.500	1.100	7.600	0,022	6.500	1.100	7.600
Bolivie	0,056	16.400	600	17.000	0,056	16.400	600	17.000
Brésil	12,427	3.643.200		3.643.200	12,427	3.643.200		3.643.200
Canada	10,583	3.102.600		3.102.600	10,583	3.102.600		3.102.600
Chili	1,347	394.900	14.600	409.500	1,347	394.900	14.600	409.500
Colombie	1,311	384.400		384.400	1,311	384.400		384.400
Costa Rica	0,230	67.400	2.500	69.900	0,230	67.400	2.500	69.900
Dominique	0,022	6.500	1.100	7.600	0,022	6.500	1.100	7.600
Equateur	0,322	94.400	3.500	97.900	0,322	94.400	3.500	97.900
El Salvador	0,086	25.200	12.500	37.700	0,086	25.200	12.500	37.700
Etats-Unis d'Amérique	59,470	17.435.300		17.435.300	59,470	17.435.300		17.435.300
Grenade	0,022	6.500	1.100	7.600	0,022	6.500	1.100	7.600
Guatemala	0,145	42.500	13.800	56.300	0,145	42.500	13.800	56.300
Guyana	0,022	6.500	1.700	8.200	0,022	6.500	1.700	8.200
Haïti	0,026	7.600	4.200	11.800	0,026	7.600	4.200	11.800
Honduras	0,042	12.300	3.200	15.500	0,042	12.300	3.200	15.500
Jamaïque	0,070	20.500	5.100	25.600	0,070	20.500	5.100	25.600
Mexique	6,788	1.990.000	487.300	2.477.300	6,788	1.990.000	487.300	2.477.300
Nicaragua	0,026	7.600	2.800	10.400	0,026	7.600	2.800	10.400
Panama	0,176	51.600	6.000	57.600	0,176	51.600	6.000	57.600
Paraguay	0,075	22.000	8.800	30.800	0,075	22.000	8.800	30.800
Pérou	0,860	252.100	9.400	261.500	0,860	252.100	9.400	261.500
République dominicaine	0,317	92.900	3.500	96.400	0,317	92.900	3.500	96.400
Saint-Christophe-et-Nevis	0,022	6.500	1.100	7.600	0,022	6.500	1.100	7.600
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,022	6.500	1.100	7.600	0,022	6.500	1.100	7.600
Sainte-Lucie	0,022	6.500	1.100	7.600	0,022	6.500	1.100	7.600
Surinam	0,026	7.600	4.200	11.800	0,026	7.600	4.200	11.800
Trinité-et-Tobago	0,135	39.600	15.000	54.600	0,135	39.600	15.000	54.600
Uruguay	0,247	72.400	7.900	80.300	0,247	72.400	7.900	80.300
Venezuela	2,144	628.600		628.600	2,144	628.600		628.600
SOUS-TOTAL	99,568	29.191.100	873.800	30.064.900	99,568	29.191.100	873.800	30.064.900
Cuba	0,431	126.400		126.400	0,431	126.400		126.400
TOTAL DES QUOTES-PARTS	99,999	29.317.500	873.800	30.191.300	99,999	29.317.500	873.800	30.191.300
RECETTES DIVERSES		4.300.000		4.300.000		4.300.000		4.300.000
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE³		33.491.100		34.364.900		33.491.100		34.364.900

Remarques : Le Royaume d'Espagne verse une quote-part annuelle de 60 000 \$US en qualité de membre associé, conformément à l'Accord de la Première séance plénière de la Onzième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture du 26 novembre 2001, tenue à Bávaro, en République dominicaine.

1/ Conformément à la Résolution AG/RES. 2860 (XLIV-O/14) de l'Assemblée générale de l'OEA.

2/ En dollars américains, arrondis à la centaine près.

3/ Le total du Fonds ordinaire exclut Cuba.

ANNEXE B**Affectation du Fonds ordinaire par chapitre - 2016 et 2017****(En dollars américains)**

CHAPITRE	2016		2017	
	FONDS ORDINAIRE		FONDS ORDINAIRE	
	USD	%	USD	%
I: Services directs de coopération technique	30.784.554	89,6	30.973.781	90,1
II: Frais administratifs	1.727.733	5,0	1.766.156	5,1
III: Frais généraux et provisions	1.290.000	3,8	1.290.000	3,8
IV: Rénovation des infrastructures et du matériel	562.613	1,6	334.963	1,0
TOTAL	34.364.900	100,0	34.364.900	100,0

IICA/JIA/Res. 494 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 494

RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 372 (15), « Rapport sur le recouvrement des quotes-parts »,

CONSIDÉRANT :

Que l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) ne pourra financer ses programmes et projets de coopération technique que si ses États membres versent leurs quotes-parts annuelles en temps voulu ;

Que le Conseil, lors de sa Treizième réunion ordinaire, par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05), a adopté le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »; et

Que, grâce à l'appui des ministres de l'Agriculture et d'autres autorités des États membres, aux mesures adoptées et aux démarches de la Direction générale, il a été possible d'obtenir un recouvrement plus stable des quotes-parts, ce qui a contribué à l'exécution satisfaisante des services de coopération technique définis dans le Programme-budget 2014-2015 de l'Institut,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l'Agriculture et des Affaires étrangères, ainsi que les autres hauts fonctionnaires des gouvernements des États membres de l'IICA, pour les efforts qu'ils ont consentis afin que soient versées en temps voulu les quotes-parts annuelles dues à l'Institut.
2. De maintenir les mesures établies par le Comité exécutif et le Conseil pour encourager les États membres à payer en temps voulu leurs quotes-parts

annuelles à l'Institut et à régler les arriérés de quotes-parts des années antérieures.

3. De demander au Directeur général que soient poursuivies les démarches afin de recouvrer les quotes-parts des États membres pour l'année en cours et pour les années antérieures, et que les États membres soient informés sur les progrès accomplis à cet égard, grâce à ces démarches.
4. De renforcer l'engagement des États membres à rester à jour dans le paiement de leurs quotes-parts annuelles, et de demander plus particulièrement à ceux qui accusent des arriérés de quotes-parts correspondant à des exercices antérieurs de respecter les plans de paiement convenus avec l'Institut.

IICA/JIA/Res. 495 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 495

**ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION
POUR L'AGRICULTURE (IICA) POUR LES EXERCICES 2013 ET 2014,
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET VINGTIÈME ET VINGT-
ET-UNIÈME RAPPORTS DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA
VÉRIFICATION (CRV)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc. 373 (15), «États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2013 et 2014, et le rapport des commissaires aux comptes », et IICA/JIA/Doc. 374 (15), « Vingtème et vingt-et-unième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)»,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, conformément aux dispositions des articles 3.c et 4.d de son Règlement intérieur, a examiné, lors de ses Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions ordinaires, les états financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et les rapports des commissaires aux comptes correspondant aux exercices 2013 et 2014 et que, en conséquence, par les résolutions IICA/CE/Res. 589 (XXXIV-O/14) et IICA/CE/Res. 596 (XXXV-O/15), il a recommandé de soumettre les documents susmentionnés à la considération du Conseil ;

Que, dans ses Vingtème et Vingt-et-unième rapports, le CRV affirme avoir examiné les rapports des commissaires aux comptes et avoir déterminé que la Direction générale avait administré adéquatement les ressources financières de l'IICA, conformément aux règlements de l'Institut et aux normes de vérification comptable généralement acceptées ; et

Que le Comité exécutif, lors de ses Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions ordinaires, a décidé d'approuver les rapports susmentionnés en adoptant les résolutions IICA/CE/Res. 589 (XXXIV-O/14) et IICA/CE/Res. 596 (XXXV-O/15),

DÉCIDE :

1. D'approuver les états financiers de l'IICA pour les exercices 2013 et 2014, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes.
2. D'adopter les Vingtième et Vingt-et-unième rapports du CRV.
3. D'exprimer aux membres du CRV la satisfaction et les remerciements des États membres pour le travail réalisé.

IICA/JIA/Res. 496 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 496

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA DIX-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE ET DES TRENTE-QUATRIÈME ET TRENTE-CINQUIÈME RÉUNIONS ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc. 375 (15), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) » et IICA/JIA/Doc. 376 (15), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports de progrès susmentionnés montrent que la Direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées lors de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil et qu'elle s'est acquittée adéquatement des tâches nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions adoptées lors des Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif,

DÉCIDE :

D'adopter les rapports intitulés « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) » et « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif ».

IICA/JIA/Res. 497 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 497**DATE ET LIEU DE LA DIX-NEUVIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 377 (15), « Date et lieu de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément aux dispositions de l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil, cet organe de direction de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) doit tenir une réunion ordinaire tous les deux ans et que, par conséquent, il est nécessaire d'établir la date et le lieu de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil en 2017 ; et

Que l'article 18 dudit Règlement stipule que, si aucun État membre n'offre d'accueillir la réunion ordinaire du Conseil dans son pays, cette réunion aura lieu au siège de l'Institut, à San José, Costa Rica,

DÉCIDE :

De tenir la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture au siège de l'IICA, à San José, Costa Rica, au cours du second semestre de 2017.

IICA/JIA/Res. 498 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 498

REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT MEXICAIN

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que, grâce à l'hospitalité du Gouvernement mexicain, la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil se sont tenues à Cancun, au Mexique, du 19 au 23 octobre 2015,

DÉCIDE :

1. De remercier respectueusement Son Excellence, Monsieur José Calzada Roviroso, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation du Mexique, pour son appui à l'organisation et à la tenue de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2015 et de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil, événements d'une importance capitale pour l'agriculture dans les Amériques.
2. De remercier le personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation (SAGARPA), du ministère des Affaires étrangères (SRE) et d'autres institutions mexicaines publiques et privées, pour leur accueil chaleureux et leur collaboration lors de ces deux réunions couronnées de succès.

IICA/JIA/Res. 499 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 499

LES REUNIONS MINISTERIELLES DE L'AGRICULTURE ET LE PLAN AGRO 2003-2015

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que les ministres de l'Agriculture du continent ont mis en place, dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et conformément à leurs mandats en matière d'agriculture et de vie rurale, des réunions ministérielles biennales au cours desquelles ils ont adopté par consensus la Déclaration de Bavaro pour l'amélioration de l'Agriculture et de la vie rurale dans les Amériques (République Dominicaine, 2001), le Plan AGRO 2003-2015 pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques (Panama, 2003) ainsi que leurs mises à jour et leurs ciblage thématiques (Équateur, 2005 ; Guatemala, 2007 ; Jamaïque, 2009 ; Costa Rica, 2011 ; Argentine, 2013 et Mexique, 2015) ;

Que le 13 novembre 2003 le Conseil a approuvé la résolution IICA/JIA/Res. 387 (XII-O/03), "Mise en œuvre et suivi du Plan AGRO 2003-2015", par laquelle il a adopté ce Plan, et a demandé à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) de prêter son soutien aux ministres de l'Agriculture dans le processus de mise en œuvre, et a chargé les délégués ministériels et leur forum continental de présenter, avec l'aide du secrétariat technique de la réunion ministérielle, exercée par l'IICA, des rapports sur les progrès dans l'accomplissement du Plan ainsi que des propositions en vue de sa remise à jour ;

Qu'en raison de ce mandat, l'IICA a soutenu les ministres et leurs délégués dans la mise en œuvre et le suivi du Plan dans les domaines de sa compétence et de sa capacité, en tant qu'organisme prestataire de coopération technique à ses pays membres, ainsi qu'en qualité de secrétariat technique de soutien des forums biennaux des délégués et des ministres depuis 2001 ;

Que l'horizon de planification du Plan AGRO a été prévu jusqu'en 2015, car il a été fixé pour les Objectifs de développement du millénaire, et que le secrétariat a élaboré le document "*Informe sobre las reuniones ministeriales de agricultura y el Plan AGRO*

2003-2015 para la agricultura y la vida rural en las Américas”, dans lequel figurent les antécédents, les résultats et les conclusions du processus des réunions ministérielles ainsi que leurs accords jusqu’en 2015 ; et

Que l’Assemblée générale des Nations Unies a adopté 17 Objectifs de développement durable jusqu’en 2030, avec 169 buts étroitement liés à l’agriculture et au bien-être rural dans les pays des Amériques,

DÉCIDE :

1. De reconnaître les efforts déployés par les pays, en particulier par les ministres de l’Agriculture et leurs délégués, pour la construction des accords ministériels, leur suivi et leur mise en œuvre dans les pays respectifs.
2. D’exprimer une reconnaissance toute particulière à la République Dominicaine, au Panama, à l’Équateur, au Guatemala, à la Jamaïque, au Costa Rica, à l’Argentine et au Mexique, pour avoir organisé avec succès les réunions biennales des ministres de l’Agriculture, entre 2001 et 2015.
3. De tirer parti des expériences et des leçons enseignées par le processus ministériel organisé autour du Plan AGRO 2003-2015, pour l’élaboration d’un programme de développement durable de l’agriculture jusqu’en 2030.

IICA/JIA/Res. 500 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 500

PROLONGATION DU CONTRAT SIGNÉ ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU COSTA RICA ET L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA) RELATIF AU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le gouvernement du Costa Rica et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) ont signé un contrat relatif au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE ou le Centre), dont la dernière modification est entrée en vigueur le 12 septembre 2000 (le Contrat) ;

Que le CATIE a pour but de favoriser la recherche dans le domaine des sciences agricoles, des ressources naturelles et connexes, dans les régions du tropique américain, en particulier en Amérique Centrale et dans les Caraïbes, ainsi que de promouvoir l'enseignement de troisième cycle et d'autres formes d'enseignement de ces sciences, pour le bénéfice des pays membres de l'IICA ;

Que, conformément à la trente-troisième clause, la durée du contrat est de 20 années, comptées à partir de la date d'entrée en vigueur de la dernière notification, renouvelable pour des périodes égales et consécutives si, deux ans avant l'échéance, a) le gouvernement du Costa Rica ne communique pas, par l'entremise de son ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, la décision d'y mettre fin, et b) si la direction générale de l'IICA, après accord du Conseil interaméricain de l'agriculture, ne communique pas au Conseil supérieur du CATIE la décision de mettre un terme au contrat et de dissoudre l'association civile ;

Qu'en vertu de la neuvième clause dudit contrat, le Conseil est l'organe suprême du CATIE et qu'il lui incombe, entre autres fonctions, de prendre la décision relative à la dissolution de l'association civile ;

Que le Conseil supérieur du CATIE est composé d'un ministre lié au secteur agricole ou à celui des ressources naturelles de chacun de ses pays membres, du directeur général de l'IICA et d'un représentant du Conseil ;

Que le gouvernement du Costa Rica a manifesté, par l'entremise de son ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Luis Felipe Arauz Cavallini, président du Conseil supérieur du CATIE, sa volonté de voir le Centre poursuivre ses fonctions en tant qu'autorité en matière de recherche et d'enseignement des sciences agricoles, des ressources naturelles renouvelables et connexes, pour le bénéfice de la Mésoamérique et des Caraïbes, afin que les organismes de coopération, tant bilatéraux que multilatéraux, conservent la sécurité de la capacité juridique du CATIE, pour le bénéfice de ses pays membres ;

Que le Conseil supérieur du CATIE, a approuvé à l'unanimité, à la demande du gouvernement du Costa Rica, représenté par son ministre de l'Agriculture, la résolution 11-14/XVI ROCS du 31 octobre 2014, par laquelle il est demandé au Conseil, en tant qu'organe suprême du CATIE, d'appuyer et de soutenir la position adoptée par le gouvernement costaricien en vue de parvenir à un renouvellement automatique du Contrat, en soulignant la contribution qu'offre ce Centre à ses pays membres et la valeur et la nécessité qu'il représente pour eux ; et

Que le 9 octobre 2015, le Conseil supérieur du CATIE a élu M. Muhammad Ibrahim au poste de nouveau directeur général du Centre pour la période 2016-2020,

DÉCIDE :

1. De manifester le soutien du Conseil pour le renouvellement automatique du contrat relatif au CATIE, en vertu des termes de la trente-troisième clause dudit contrat.
2. De prier le directeur général de l'IICA et le nouveau directeur général élu du CATIE d'élaborer un rapport sur la relation entre les deux institutions, en incluant une proposition d'amélioration en vue de bénéficier aux pays membres du Centre et de l'Institut.
3. De demander que ce rapport soit porté à la connaissance du Comité exécutif de l'IICA à sa prochaine réunion ordinaire et qu'il soit présenté, avec les recommandations de ce Comité, à la prochaine réunion ordinaire du Conseil.

IICA/JIA/Res. 501 (XVIII-O/15)

22 octobre 2015

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 501

PROCESSUS INSTITUTIONNEL POUR LA FORMULATION ET LA PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS EN VUE DU RENFORCEMENT FINANCIER DE L'INSTITUT ET DE SA RESTRUCTURATION STRATÉGIQUE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Qu'à sa Trente-cinquième réunion ordinaire, tenue en juillet 2015, le Comité exécutif a créé un groupe d'amis du président du Comité exécutif (Groupe d'amis), afin d'analyser la question du renforcement financier de l'Institut pour la période biennale 2016-17 et de faire des propositions, et que le Groupe a pleinement rempli sa fonction durant la réunion ;

Que par la Résolution IICA/CE Res. 597 (XXXV-O/15) le Comité exécutif a demandé au directeur général de convoquer le Groupe d'amis "à se réunir avant la prochaine réunion du Conseil, afin d'analyser intégralement et dans une vision à long terme, les options de renforcement de la structure stratégique de l'IICA, y compris ses finances, et qu'un rapport soit présenté à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif" ;

Que le mandat de la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion (CCSQG) est "de conseiller et d'aider le directeur général dans les tâches de développement, d'évaluation et d'exécution des propositions d'initiatives stratégiques ainsi qu'à améliorer, moderniser et transformer la gestion administrative et l'administration financière de l'Institut" ;

Que le Groupe d'amis, réuni avant la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil, après avoir entendu le rapport du directeur général sur les progrès réalisés en matière de renforcement financier de l'Institut, a recommandé le transfert de son mandat à la CCSQG et la dissolution du Groupe ; et

Que le Conseil, en tant qu'organe suprême de l'IICA et en vertu des facultés fixées à l'article 8 de la Convention de l'Institut, est en mesure d'adopter la recommandation du Groupe,

DÉCIDE :

1. De mettre un terme à la tâche du Groupe d'amis créé par le Comité exécutif à sa Trente-cinquième réunion ordinaire, sans préjudice de la faculté du Comité exécutif de créer de nouveaux groupes d'amis du président lors de futures réunions, et de remercier ses membres pour leur contribution et leur participation.
2. De confier le mandat de Groupe d'amis à la CCSQG, pour qu'elle fasse des recommandations concrètes au Comité exécutif à sa prochaine réunion ordinaire, en vue de la réorganisation et du renforcement de l'IICA –sa structure, les bases de financement et ses mandats– nécessaires afin de répondre aux demandes de coopération des pays membres de l'Institut.
3. De prier la CCSQG de favoriser la participation d'autres États membres, ne faisant pas partie de la Commission, au débat et à l'élaboration des recommandations pour le Comité exécutif sur cette question, en incluant, le cas échéant, entre autres, des suggestions de modification de la Convention de l'Institut de 1979.
4. De demander au Comité exécutif, en tenant compte des recommandations de la CCSQG, de présenter à la prochaine réunion du Conseil, les propositions en vue de la restructuration stratégique et du renforcement financier de l'Institut, en même temps que les projets de modifications réglementaires requises.
5. De prier le directeur général d'offrir son soutien technique et administratif à la CCSQG et au Comité exécutif afin de mener à bien cette mission.

IICA/JIA/Res. 502 (XVIII-0/15)

22 octobre 2015

Original : portugais

RÉSOLUTION N° 502

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DES PAYS DES AMÉRIQUES POUR L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

LE CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Dix-huitième réunion ordinaire,

VU :

La proposition visant à mettre sur pied un groupe de travail pour améliorer les capacités des Amériques en matière d'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires,

CONSIDÉRANT :

Que l'analyse des risques est un outil moderne servant d'assise aux mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi qu'une base technique pour les discussions relatives à la facilitation du commerce entre les pays ;

Qu'il sera très utile d'exploiter les ressources humaines et financières des pays de la région pour la réalisation des analyses de risques systématiques ; et

Que l'amélioration des capacités et des procédures pour l'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires sera bénéfique pour tous les pays de la région,

DÉCIDE :

1. De mettre sur pied un groupe de travail pour améliorer les capacités des pays des Amériques pour l'évaluation des risques sanitaires et phytosanitaires, coordonné par l'IICA, en collaboration avec les organisations régionales pertinentes telles que le Conseil agricole du Sud (CAS), le Conseil agricole centraméricain (CAC), la Communauté de la Caraïbe (CARICOM), le Comité de protection phytosanitaire du Cône Sud (COSAVE), l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA), l'Organisation nord-américaine de

protection des végétaux (NAPPO) et le Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP).

2. De mener à bien le travail conformément aux principes de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de concert avec les organismes internationaux de référence.
3. De s'assurer que les opinions des experts se divulguent à toutes les parties intéressées qui pourraient participer aux discussions sur les mesures sanitaires et phytosanitaires.
4. De s'engager à présenter un rapport sur les travaux du groupe de travail aux pays de la région un an après sa création.

SIGNATURE DU RAPPORT

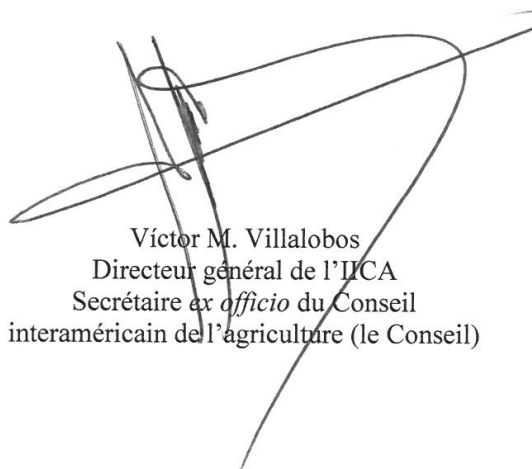
**SIGNATURE DU RAPPORT DE LA DIX-HUITIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE**

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), il est procédé à la signature du rapport de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil, à 17 heures, le 22 octobre 2015, à Cancún, Riviera Maya, au Mexique.

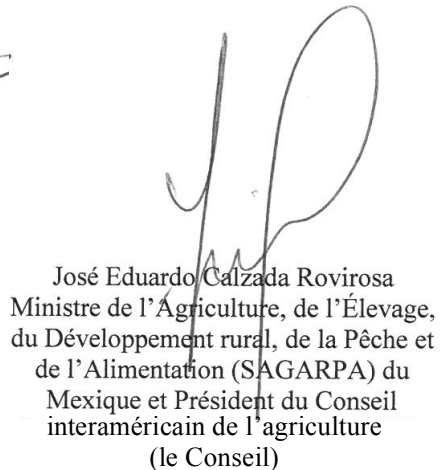
Ce rapport sera édité par le Secrétariat technique de la réunion. Il sera ensuite publié dans les quatre langues officielles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), dans la série Documents officiels, dont les versions font également foi.

Le Secrétariat déposera les textes originaux dans les archives de l'Institut et enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion. Elle sera ensuite mise à disposition sous forme numérique sur le site web de l'IICA.

Cancún-Riviera Maya, Mexique.



Víctor M. Villalobos
Directeur général de l'IICA
Secrétaire *ex officio* du Conseil
interaméricain de l'agriculture (le Conseil)



José Eduardo Calzada Rovirosa
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage,
du Développement rural, de la Pêche et
de l'Alimentation (SAGARPA) du
Mexique et Président du Conseil
interaméricain de l'agriculture
(le Conseil)

ANNEXES

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION
IICA/JIA/Doc. 369 (15)

- 1. Programme provisoire de travail** IICA/JIA/Doc. 368 (15)

- 2. Rapport aux États membres**
 - 2.1. Message du Directeur général Sans document

- 3. Forum technique « Vers une productivité compétitive, durable et inclusive : une opportunité pour l'agriculture des Amériques »**
 - 3.1. Document technique : Une productivité compétitive, inclusive et durable : une opportunité pour le continent américain IICA/JIA/Doc. 370 (15)

- 4. Résultats de la réunion continentale sur la santé agricole**

- 5. Partenariats stratégiques de l'IICA**
 - 5.1. Progrès accomplis dans le renforcement des partenariats stratégiques de l'IICA avec d'autres institutions

 - 5.2. Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard sur l'Amérique Latine et les Caraïbes 2016 Sans cote

- 6. Rapport du Groupe de travail des amis du président du Comité exécutif**

- 7. Situation financière et budgétaire**
 - 7.1. Programme-budget pour la période biennale 2016 -2017 IICA/JIA/Doc. 371 (15)

- 7.2. Rapport sur le recouvrement des quotes-parts IICA/JIA/Doc. 372 (15)
- 7.3. États financiers de l'IICA 2013 et 2014 et rapports des commissaires aux comptes IICA/JIA/Doc. 373 (15)
- 7.4. Vingtième et Vingt-et-unième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) IICA/JIA/Doc. 374 (15)

8. Questions relatives aux organes de direction de l'IICA

- 8.1. Rapport du représentant du Conseil au Conseil supérieur du CATIE pendant la période 2013-2014 Document d'information n° 01 (15)
- 8.2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil IICA/JIA/Doc. 375 (15)
- 8.3. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-quatrième et Trente-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif IICA/JIA/Doc. 376 (15)
- 8.4. Date et siège de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil IICA/JIA/Doc. 377 (15)
- 8.5. Rapport sur les réunions ministérielles et sur le Plan Agro 2003-2015 IICA/JIA/Doc. 378 (15)

9. Questions diverses

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES

Antigua- et- Barbuda

Arthur M. Nibbs (*Titulaire*)
Minister of Agriculture, Lands,
Fisheries and Barbuda Affairs
Ministry of Agriculture, Lands,
Fisheries and Barbuda Affairs
Tel.: (268) 562 4679
nibbsarthur@gmail.com
arthur.nibbs@ab.gov.ag

Jedidiah Maxime (*Suppléant*)
Director of Agriculture
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture, Lands,
Fisheries and Barbuda Affairs
Tel.: (268) 764 1259
jeddi59@gmail.com

Julius A. Ross (*Conseiller*)
Technical Consultant
Ministry of Agriculture, Lands,
Fisheries and Barbuda Affairs
Tel.: (268) 764 9696
ross1750@yahoo.com

Argentine

Carlos Horacio Casamiquela (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4044 5664
ccasamiquela@magyp.gob.ar

Carla Seain (*Suppléante*)
Subsecretaria de Coordinación Política
Ministerio de Agricultura Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2000
cseain@magyp.gob.ar

Verónica Caride (*Suppléante*)
Directora Nacional de Relaciones
Agroalimentarias Internacionales
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4363 6208
vcaride@magyp.gob.ar

Roberto Juan Billard (*Conseiller*)
Director de Ceremonial
Unidad Ministro
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 6862 1738
robertobillard@gmail.com

Bahamas

V. Alfred Gray (*Titulaire*)
Minister of Agriculture and Marine
Resources
Ministry of Agriculture and Marine
Resources
Tel.: (242) 397 7400
valfredgray@bahamas.gov.bs

William J. Godfrey Eneas (*Suppléant*)
Ambassador to the Food and
Agriculture Organization (FAO)
President of the Bahamas Agriculture and
Marine Institute (BAMSI)
Ministry of Foreign Affairs and Immigration

Tel.: (242) 397 7418
godfrey.eneas@gmail.com

Barbade

David Cleveland Estwick, M.P. (*Titulaire*)
Minister of Agriculture, Food, Fisheries and
Water Resource Management
Ministry of Agriculture, Food, Fisheries and
Water Resource Management
Tel.: (246) 434 5010
minister@minagriculture.gov.bb

Ralph Wilton Farnum (*Suppléant*)
Acting Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture, Food, Fisheries
and Water Resource Management
Tel.: (246) 243 7205
rfarnum@minagriculture.gov.bb
farnumr@excite.com

Brésil

Kátia Regina de Abreu (*Titulaire*)
Ministra da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento
Ministério da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2510
katia.abreu@agricultura.gov.br

Tatiana Lipovetskaia Palermo (*Suppléante*)
Secretária de Relações Internacionais
de Agronegócio
Ministério da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2510
tatiana.palermo@agricultura.gov.br

Décio Coutinho (*Suppléant*)
Diretor de Defesa Agropecuária
Ministério da Agricultura, Pecuária

e Abastecimento
Tel.: (55 61) 6218 2510
decio.coutinho@agricultura.gov.br

Alberto Luiz Pinto Coelho Fonseca (*Conseiller*)
Diretor de Promoção Internacional e
Agronegócio
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2425
alberto.fonseca@agricultura.gov.br

Priscilla Rodrigues Mendes (*Conseillere*)
Assessora
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2510
priscilla.rodrigues@agricultura.gov.br

João Guilherme Vogado (*Conseiller*)
Chefe de Gabinete do Escritório de
Assuntos Internacionais
Ministério do Planejamento do Brasil
Tel.: (55 61) 9337 0843
guilherme.abraham@planejamento.gov.br

Katia Coelho Da Rocha Terezinha (*Conseillere*)
Assessora
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2510
katia.rocha@agricultura.gov.br

Canada

Fred Gorrell (*Titulaire*)
Assistant Deputy Minister
Market and Industry Services Branch
Agriculture and Agri-Food Canada
Tel.: (613) 773 1790
fred.gorrell@agr.gc.ca

Daryl Nearing (*Suppléant*)
Deputy Director
Multilateral Relations
Agriculture and Agri-Food Canada
Tel.: (613) 773 1523
daryl.nearing@agr.gc.ca

Kim O'Neil (*Suppléante*)
Counsellor
Embassy of Canada to Mexico
México D.F., México
Tel.: (52 555) 2122 5233
kim.o'neil@international.gc.ca

Chili

Carlos G. Furche Guajardo (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Tel.: (56 2) 7649 2737
carlos.furche@minagri.gob.cl

Claudia Carbonell Piccardo (*Suppléante*)
Directora Nacional
Oficina de Estudios y Políticas Agrarias
(ODEPA)
Ministerio de Agricultura
Tel.: (56 2) 2397 3007
ccarbonell@odepa.gob.cl

Alex Barril García (*Suppléant*)
Asesor del Ministro en Asuntos
Internacionales
ODEPA-MINAGRI
Ministerio de Agricultura
Tel.: (56 2) 2397 3090
abarril@odepa.gob.cl

Héctor A. Echeverría Vásquez (*Suppléant*)
Director Ejecutivo
Fundación para la Innovación Agraria
Tel.: (56 9) 5628 3610
hector.echeverria@fia.cl

Costa Rica

Luis Felipe Arauz Cavallini (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 2220 4346
farauz@mag.go.cr
despachoministro@mag.go.cr

Ana Isabel Gómez De Miguel (*Suppléante*)
Directora a.i
Secretaría Ejecutiva de Planificación
Sectorial Agropecuaria (SEPSA)
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 8834 9386
agomez@mag.go.cr

Dominique

Johnson Drigo (*Titulaire*)
Minister for Agriculture and Fisheries
Ministry of Agriculture and Fisheries
Tel.: (767) 266 3211
minsecagriculture@dominica.gov.dm

Équateur

Xavier Ponce Cevallos (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura, Ganadería,
Acuicultura y Pesca
Ministerio de Agricultura, Ganadería,
Acuicultura y Pesca
Tel.: (593) 2396 0100
ministro@magap.gob.ec

Fazzia Moreira Izurieta (*Suppléante*)
Directora de Preinversión y
Cooperación Nacional e Internacional
Ministerio de Agricultura, Ganadería,
Acuicultura y Pesca
Tel.: (593) 9811 1727
fmoreira@magap.gob.ec

El Salvador

Orestes Fredesman Ortez Andrade (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (503) 2210 1745
orteza@mag.gob.sv

Wilfredo Rubio Reyes (*Suppléant*)
Asesor Principal del Despacho
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (503) 2210 1700
wilfredo.rubio@mag.gob.sv

États-Unis d'Amérique

Michael T. Scuse (*Titulaire*)
Undersecretary
Farm and Foreign Agricultural Services
United States Department of Agriculture
Tel.: (202) 720 3111
michael.scuse@osec.usda.gov

Bryce Quick (*Suppléant*)
Associate Administrator and Chief
Operating Officer
Foreign Agricultural Service
United States Department of Agriculture
Tel.: (202) 720 2706
bryce.quick@fas.usda.gov

Wendell Dennis (*Conseiller*)
Deputy Director
Multilateral Affairs Division
Office of Agreements and Scientific Affairs
Foreign Agricultural Service
United States Department of Agriculture
Tel.: (202) 720 1319
wendell.dennis@fas.usda.gov

Lloyd Harbert (*Conseiller*)
Minister-Counselor

Office of Agricultural Affairs
United States Embassy in Mexico
México D.F., México
Tel.: (52 55) 5080 2847
lloyd.harbert@fas.usda.gov

Alicia Hernández (*Suppléante*)
Attaché
Office of Agricultural Affairs
United States Embassy in Mexico
México D.F., México
Tel.: (52 55) 5080 2723
alicia.hernandez@fas.usda.gov

Thomas E. Brown, Jr. (*Conseiller*)
Multilateral Affairs Officer
Bureau of International Organizations,
Management Policy and Resources
United States Department of State
Tel.: (202) 634 1469
brownte2@state.gov

Grenade

Roland Bhola (*Titulaire*)
Minister for Agriculture, Lands, Forestry,
Fisheries and the Environment
Ministry of Agriculture, Lands, Forestry,
Fisheries and the Environment
Tel.: (473) 440 2722
agriculture@gov.gd

Ronald O'Neale (*Suppléant*)
Agronomist - Technical Personnel
Ministry of Agriculture, Lands, Forestry,
Fisheries and the Environment
Tel.: (473) 407 3584
roneale1@gmail.com

Guatemala

José Sebastián Marcucci Ruiz (*Titulaire*)
 Ministro de Agricultura, Ganadería y
 Alimentación
 Ministerio de Agricultura, Ganadería
 y Alimentación
 Tel.: (502) 2413 7000
 ministromaga@gmail.com

Guyana

Noel L. Holder (*Titulaire*)
 Minister of Agriculture
 Ministry of Agriculture
 Tel.: (592) 227 5049
 holdnl@hotmail.com
 minofagriculture2015@gmail.com

Haïti

Colette Blanchet (*Titulaire*)
 Directrice de la Coopération Externe
 Ministère de l'Agriculture, des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural
 Tel.: (509) 3621 7163
 coletteblanchet@yahoo.com

Honduras

Ricardo Peña Ramírez (*Titulaire*)
 Director Cumplimiento UPEG-SAG
 Secretaría de Agricultura y Ganadería
 Tel.: (504) 2221 5030
 rpenaramirez@yahoo.com

Jamaïque

Donovan Stanberry (*Titulaire*)
 Permanent Secretary

Ministry of Agriculture and Fisheries
 Tel.: (876) 999 8205 / 927 1790
 dpstanberry@moa.gov.jm
 psoffice@moa.gov.jm

Mexique

José Eduardo Calzada Roviroso (*Titulaire*)
 Secretario de Agricultura Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 (SAGARPA)
 Tel.: (52 555) 3871 1010
 jose.calzada@sagarpa.gob.mx

Ricardo Aguilar Castillo (*Suppléant*)
 Subsecretario de Alimentación y
 Competitividad
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 (SAGARPA)
 Tel.: (52 555) 3871 1000
 ricardo.acastillo@sagarpa.gob.mx

Raúl Urteaga Trani (*Suppléant*)
 Coordinador General de Asuntos
 Internacionales
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 (SAGARPA)
 Tel.: (52 555) 3871 1055
 raul.urteaga@sagarpa.gob.mx

Oscar Octavio Olivares Plata (*Suppléant*)
 Director General de Administración
 de Riesgos
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 (SAGARPA)
 Tel.: (52 555) 4362 8200
 oscar.olivares@sagarpa.gob.mx

Luciano Vidal García (*Suppléant*)
Coordinador de Asesores del
Subsecretario de Alimentación y
Competitividad
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3178 1143
luciano.vidal@sagarpa.gob.mx

María de Lourdes Cruz Trinidad (*Suppléante*)
Directora de Relaciones Internacionales
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3871 1058
mcruz.dgai@sagarpa.gob.mx

Fernando Valderrábano Pesquera (*Suppléant*)
Subdirector de Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3871 1058
fernando.valderrabano@sagarpa.gob.mx

Nicaragua

Isidro Antonio Rivera (*Titulaire*)
Director General de Monitoreo,
Seguimiento y Evaluación a la Producción
Ministerio Agropecuario
Tel.: (505) 2255 1182
irisidro8@gmail.com

Juan Carlos Gutiérrez Madrigal (*Suppléant*)
Ministro Consejero con Funciones
Consulares
Embajada de la República de Nicaragua
en México
México, D.F., México
Tel.: (52 555) 2092 9639
juancgm@prodigy.net.mx

Panama

Jorge Arango Arias (*Titulaire*)
Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Tel.: (507) 507 0605
jarango@caisa.com.pa

Alberto Arjona Acosta (*Suppléant*)
Asesor Ministerial
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Tel.: (507) 507 0606
aarjona@mida.gob.pa

Paraguay

Jorge Raúl Gattini Ferreira (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (595 21) 440 718
jgattini@yahoo.com

Santiago Bertoni Hicar (*Suppléant*)
Director General de Planificación
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (595) 8125 6262
zp5msb@gmail.com

Pérou

José Luis Chávez Gonzales (*Titulaire*)
Embajada de la República de Perú
en México
México D.F., México
Tel.: (52 555) 3843 1583
jlchavezgonzales@gmail.com

République Dominicaine

Ángel Francisco Estévez Bourdier (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura

Ministerio de Agricultura
Tel.: (809) 547 3888 ext. 3032
cooperacion.agricultura@gmail.com

Leandro M. Mercedes (*Suppléant*)
Viceministro de Extensión y
Capacitación Agropecuarias
Ministerio de Agricultura
Tel.: (809) 547 3888 ext. 4004
cooperacion.agricultura@gmail.com

Sainte-Lucie

Moses Jn. Baptiste (*Titulaire*)
Minister for Agriculture, Food
Production, Fisheries and Rural
Development
Ministry for Agriculture, Food
Production, Fisheries and Rural
Development
Tel.: (758) 468 4173 / 468 4174
ministers.agriculture@govt.lc

Sunita Daniel (*Suppléante*)
Chief Agricultural Planning Officer
Ministry for Agriculture, Food
Production, Fisheries and Rural
Development
Tel.: (758) 287 5950
capo@govt.lc

Saint Kitts-et-Nevis

Alexis Jeffers (*Titulaire*)
Minister of Agriculture
Government of St. Kitts and Nevis
Tel.: (869) 662 5007
min.agriculture@nia.gov.kn
alexis_jeffers@yahoo.com

Saint Vincent-et-les- Grenadines

Ashley Cain (*Titulaire*)
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture, Rural
Transformation, Forestry, Fisheries and
Industry
Tel.: (784) 456 1410
ashleyrcain@gmail.com

Suriname

Djoemadie Kasanmoesdiran (*Titulaire*)
Acting Director of Agriculture
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Tel.: (597) 479 112
dj.kasanmoesdiran@sr.net

Uruguay

Tabaré Aguerre (*Titulaire*)
Ministro de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Tel.: (598) 2412 6326
ministro@mgap.gub.uy
uai@mgap.gub.uy

Mario Mondelli Delgado (*Suppléant*)
Director de Política y Programación
Agropecuaria
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Tel.: (598) 9937 9247
mmondelli@mgap.gub.uy

Venezuela

José Gregorio Aguilera Contreras (*Titulaire*)
Viceministro de Agricultura
Ministerio del Poder Popular para la
Agricultura y Tierras
Tel.: (212) 509 0064
seguimientoycontrol2013@gmail.com
agriculturainternacional2015@gmail.com

PAYS ASSOCIÉS DE L' IICA

Espagne

Manuel María Calderón Moreno
Consejero de Agricultura, Alimentación
y Medio Ambiente
Embajada del Reino de España en
México
Tel.: (52 555) 5203 3263
mexico@magrama.es

DIRECTEURS HONORAIRES

Carlos Aquino
Tel.: (809) 563 3712
Santo Domingo, République Dominicana

Chelston W.D. Brathwaite
Ambassador of Barbados in the
People's Republic of China
Beijing, China
Tel.: (861) 381 1628 774
chelston_brathwaite@yahoo.com

**COMITÉ DE RÉVISION DE LA
VÉRIFICATION (CRV)**

Steve Rickrode
Deputy Assistant Inspector General
USDA Office of Inspector General

Washington D.C., United States of
America
Tel.: (202) 720 4397
steven.rickrode@oig.usda.gov

PAYS OBSERVATEURS

France

Catherine Geslain-Laneelle
Directrice Générale
Ministère de l'Agriculture
Paris, France
Tel.: (33 06) 7214 7472
liste-sec-dg-dgpe@agriculture.gouv.fr

Christophe Malvezin
Agricultural Counselor
Embassy of France in the United States
of America
Washington D.C., United States of
America
Tel.: (202) 494 7742
christophe.malvezin@dgtresor.gouv.fr

Anne Bernard
Consejera Económica
Embajada de la República Francia en
México
México D.F., México
Tel.: (52 555) 9171 9700
anne.bernard@dgtresor.gouv.fr

**ORGANISMES
INTERNATIONAUX**

**CAF-Banque latino-américaine de
développement**

Moira Paz-Estensoro

Directora Representante en México
México D.F., México
Tel.: (52 555) 1102 6916 / 6911
mpazestenssoro@caf.com

Forum économique mondial (WEF)

Lisa Dreier
Head of Food Security and Agriculture
Initiatives
Washington D.C., United States
of America
Tel.: (917) 664 5646
lisa.dreier@weforum.org

**Banque Interamericaine de
Développement (BID)**

César Tulio Bustamante Terreros
Especialista Líder en Recursos
Naturales
México D.F., México
Tel.: (52 555) 9138 6205
cesartb@iadb.org

**Institut de recherche et de
développement agricoles des Caraïbes
(CARDI)**

Barton A. Clarke
Executive Director
Trinidad and Tobago
Tel.: (868) 645 8120
executive@cardi.org
belarke@cardi.org

**Centre agronomique tropical de
recherche et d'enseignement (CATIE)**

José Joaquín Campos Arce
Director General

Tel.: (506) 2558 2551
dgcatie@catie.ac.cr
jcampos@catie.ac.cr

I. Miley González
Subdirector General
Tel.: (506) 2558 2422
dgcatie@catie.ac.cr
gonzalezm@catie.ac.cr

**Commission économique pour
l'Amérique latine et les Caraïbes
(CEPAL)**

Adrián Gerardo Rodríguez Vargas
Jefe de la Unidad de Desarrollo
Agrícola
Santiago, Chile
Tel.: (569) 7799 3925
adrian.rodriguez@cepal.org

**Centre international d'amélioration
du maïs et du blé (CIMMYT)**

Martin Kropff
Director General
México D.F., México
Tel.: (52 555) 804 7575
cimmyt-dgoffice@cgiar.org

Bram Govaerts
Director Adjunto del Programa de
Intensificación Sustentable y Líder del
Programa Masagro
México D.F., México
Tel.: (52 555) 804 7575
y.reyes@cgiar.org

Huntington Hobbs
Associate Director

Strategic Planning and Research
Coordination
El Batán, Texcoco, 56130
Tel.: (52 555) 5804 2004, ext. 1131
h.hobbs@cgiar.org

**L'Organisation des États américains
(OEA)**

Aníbal Quiñónez Abarca
Representante en México
México D.F., México
Tel.: (52 55) 5280 1208
oasmexico@oas.org

**Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Raúl Benítez Prado
Subdirector General y Representante
Regional para América Latina y el
Caribe
Santiago, Chile
Tel.: (562) 2923 2302
raul.benitez@fao.org

Alejandro Flores – Nava
Oficial Principal de Pesca y Acuicultura
de FAO
Santiago, Chile
Tel.: (562) 2923 2155
Alejandro.Flores@fao.org

**Réseau de gestion de l'innovation
dans le secteur agroalimentaire
(INNOVAGRO)**

Mauricio Fernando Lastra Escudero
Presidente
Coordinador Nacional de las Fundaciones
Produce, A.C. (COFUPRO)

México D.F., México
Tel.: (52 555) 1107 7634
mlastra@cofupro.org.mx

EXPOSANTS

Jessica Mahalingappa
Assistant Deputy Administrator,
International Services
Animal and Plant Health Inspection Service
United States Department of Agriculture
Washington D.C., United States of
America
Jessica.S.Mahalingappa@aphis.usda.gov

Armando Paredes Arroyo Loza
Presidente
Grupo Apal
México, D.F., México
Tel.: (52 442) 221 5044
apal@apal.com.mx

Julio Berdegúé Sacristán
Investigador
Centro Latinoamericano para el
Desarrollo Rural
Corporación Rimisp
Santiago, Chile
Tel.: (562) 2236 4557
jberdegue@rimisp.org

José María Sumpsi Viñas
Catedrático
Universidad Politécnica de Madrid
Madrid, España
Tel.: (34) 6092 92245
j.sumpsi@yahoo.es

INVITÉS SPÉCIAUX

Jorge Narváez Narváez
Subsecretario de Agricultura
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3871 1000 Ext.33290
jorge.narvaez@sagarpa.gob.mx

Héctor Velasco Monroy
Subsecretario de Desarrollo Rural
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3871 1122
hector.velasco@sagarpa.gob.mx

Marcelo López Sánchez
Oficial Mayor
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3871 1000 Ext. 33770
marcelo.lopez@sagarpa.gob.mx

Flavio Díaz Mirón Álvarez
Coordinador de Asesores del Secretario
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3871 1000
flavio.diazmiron@sagarpa.gob.mx

Francisco José Gurriá Treviño
Coordinador General de Ganadería
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3871 1071
francisco.gurria@sagarpa.gob.mx

Víctor Celaya Celaya
Coordinador General de Delegaciones
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
(SAGARPA)
Tel.: (52 555) 3871 1000 Ext. 34485
victor.celaya@sagarpa.gob.mx

Enrique Sánchez Cruz
Director en Jefe
Servicio Nacional de Sanidad,
Inocuidad y Calidad Agroalimentaria
(SENASICA)
México D.F., México
Tel.: (52 555) 5905 1005
directorenjefe@senasica.gob.mx

Alejandro Vázquez Salido
Director en Jefe
ASERCA, SAGARPA
México D.F., México
Tel.: (52 55) 3871 7300
alejandro.vazquez@aserca.gob.mx

Ligia Noemí Osorno Magaña
Directora General
INCA Rural, SAGARPA
México D.F., México
ligia.osorno@inca.gob.mx

Patricia Ornelas Ruiz
Directora en Jefe
SIAP, SAGARPA
México D.F., México
Tel.: (52 555) 3871 8500 Ext. 48161
Patricia.ornelas@siap.gob.mx

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Victor M. Villalobos	Directeur général
Lloyd Day	Sous-directeur général
Robert Ahern	Spécialiste principal de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments
Miguel Ángel Arvelo	Représentant de l'IICA au Costa Rica
Evangelina Beltrán	Coordinatrice du Bureau du Directeur général
Gloria Abraham	Représentant de l'IICA au Mexique
Julio Calderón	Secrétaire exécutif du CAC
Michel Chartier	Coordinateur des relations diplomatiques et du protocole
Salvador Fernández	Directeur de la coopération technique
Miguel García	Représentant de l'IICA aux Etats-Unis d'Amérique
María Teresa Maldonado	Directrice de la Division de programmation, budgétisation et contrôle
Héctor Iturbe	Conseiller
Karen Kleinheinz	Directrice de la Division de la gestion financière
José Alfredo Alpízar	Chef de l'Unité de communication sociale
Diego Montenegro	Directeur de la gestion et de l'intégration régionale
Carlos O'Farrill	Secrétaire des services institutionnels
Doreen Preston	Coordinatrice de l'Unité de langues
Patricia Ross	Coordinatrice de l'Unité des événements officiels
Alejandra Sarquís	Représentant de l'IICA au Chili
David Williams	Spécialiste principal du projet Résilience et gestion intégrée des risques pour l'agriculture

ANNEXE 3 : PERSONNEL DE LA RÉUNION

Secrétaire d’office et Directeur général de l’IICA	Víctor M. Villalobos
Assistant	Maureen Obando
Secrétariat technique	
	Héctor Iturbe Katia Núñez Javier Gatica
Conseiller juridique	William Berenson
Organisation et coordination logistique	
Coordination IICA	Gloria Abraham Evangelina Beltrán Patricia Ross
Coordination SAGARPA	Ricardo Aguilar Oscar Olivares Luciano Vidal
Questions d’ordre technique	
Coordination IICA	Héctor Iturbe Miguel García
Coordination SAGARPA	Raúl Urteaga Lourdes Cruz Ricardo F. Valderrábano
Diffusion et presse	
Coordination IICA	José Alfredo Alpízar Silvia López Andrea Morales Evelyn Vargas

Coordination SAGARPA Abelardo Martín
Francisco Burguete

Services diplomatiques et protocolaires

Coordination IICA Michel Chartier

Coordination SAGARPA María de Lourdes Cruz

Soutien aux participants

Inscription et secrétariat Sonia González
Albino Amador

Soutien à l'hôtel Wendy Esquivel
Leticia Giménez
Sonia González

Soutien à l'aéroport

IICA Michel Chartier
Ronald Hidalgo
Marlon Rodríguez

SAGARPA Ricardo F. Valderrábano
Facundo Magaña
Briegel Ortiz
Eder Salas

Soutien en salle Eduardo Lovell
Berenice Arbolea
Lidy Astorga
Leticia Giménez
Lorena Mata
Marlen Montoya
Melania Rodríguez

Documents et rapport

Classement et distribution
Mariantonieta Cordido
Laura Gutiérrez

Rédaction des procès-verbaux
Manuel Jiménez
Ronald Aragón
Nathalia Coto
Patricia Matamoros
Julio Mora
Viviana Palmieri

Édition
Máximo Araya

Coordination - Interprétation et traduction
Doreen Preston

Interprétation simultanée

Espagnol
Sharona Wolkowicz
Beatriz Ramírez
Dorina Bonatti

Français
Elisabeth Roure
Ángela Silva

Anglais
Ana María Sotelo
Joyce Denton
Marjorie Robotham

Portugais
Natalia Ferreira
Gabriel Bennemann

Traduction

Espagnol
Olga Vargas

Français
Christine Archambault

Anglais
Peter Leaver

Portugais
(en ligne)
Francisco Azevedo

Contrôle et suivi des traductions

Leticia Quirós

Traitement de texte

Français / Portugais

Wendy Esquivel

Espagnol / Anglais

Ena Resendiz

Son et enregistrement numérique

David Álvarez
Minor Carvajal

Appui technique

IICA

Luis Diego Watson
Marianela Lemaitre
Bertín Gallardo

Services de soutien

Administrative-financière

IICA

Martín Barajas

SAGARPA

Dinorah Hernández

Transports

Braulio Hernández

Sécurité

Policía Federal
Policía Estatal de Quintana Roo

Santé et urgences médicales

Secrétariat de la Santé de l' État
de Quintana Roo
Dr. Víctor Domínguez

Imprimé par l'Imprimerie de l'IICA
Siège de l'Institut, San José, Costa Rica
L'édition comprend 10 exemplaires imprimés et
5 exemplaires sur CD-ROM

INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

LE SIÈGE / Boîte Postale 55-2200 San José,

Vázquez de Coronado, San Isidro 11101, Costa Rica

Tél.: (506) 2216-0222 / Fax: (506) 2216-0233

Adresse électronique: iicahq@iica.ac.cr / Site web: www.iica.int